

Université Echahid Hamma Lakhdar El-Oued  
Faculté des lettres & des langues  
Département de Français

# Cours d'initiation à la méthodologie de recherche

Module assuré par : Dr. Hanane KHELEF

**Présentation du module** : le module « Méthodologie du projet du stage » s'adresse aux étudiants de 2<sup>ème</sup> année Master. Il vise à préparer les étudiants à planifier, rédiger, et soutenir leur mémoire de fin d'études en leur fournissant les compétences et les connaissances nécessaires en matière de méthodologie de recherche et de rédaction académique.

### **Finalités du cours**

Ce cours a pour finalités :

- d'aider les étudiants à comprendre l'intérêt de faire un travail de recherche et ses enjeux;
- de les initier à une démarche de recherche;
- de leur fournir les outils méthodologiques nécessaires à sa réalisation;
- de les guider dans l'élaboration de ce savoir-faire particulier;
- de leur apporter un soutien pour la réalisation du travail du mémoire en suggérant les étapes essentielles à suivre.

**Volume horaire** : une séance par semaine

**Modalité de présentation du module** : Les contenus sont présentés sous forme de cours et de TD.

### **Contenu de la matière :**

1. La recherche scientifique

2. Processus d'élaboration d'un mémoire

**Étape 1:** Choisir et définir son sujet de recherche

**Étape 2:** Élaborer sa problématique

**Étape 3 :** Choisir et mettre en application sa méthode de recherche

**Étape 4:** Analyser ses données et interpréter ses résultats

**Étape 5:** Finaliser sa rédaction

**Étape 6:** se préparer à la soutenance

# La recherche scientifique

La science tente de comprendre la réalité grâce à un ensemble structuré d'activités. Le déroulement de ces activités caractérise ce qu'on appelle un processus de recherche.

### **1. Qu'est-ce que la recherche scientifique ?**

La recherche scientifique est un ensemble d'études et de travaux menés méthodiquement par un spécialiste et ayant pour objet de faire progresser la connaissance. Elle est avant tout un processus, une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations. Ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique et rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances. En d'autres termes, la recherche scientifique se définit comme un processus systématique de collecte de données observables et vérifiables à partir du monde empirique. (Paul Nda)

La recherche se distingue donc d'un simple tâtonnement ou de l'essai circonstanciel du praticien : elle suit une démarche rigoureuse pour trouver des réponses à des questions qui nécessitent des investigations dans le réel. Elle tente de découvrir ce qui est caché, de mettre à nu ce qui ne se constate pas de manière évidente ; elle tend vers la découverte de loi, de principe d'explication.

On retient par conséquent que la recherche est un processus, une activité de quête objective de connaissances sur des questions factuelles. Ses fonctions sont de décrire, d'expliquer, de comprendre, de contrôler, de prédire des faits, des phénomènes, des conduites, donc d'élucider le mécanisme de production des faits, en l'occurrence des faits sociaux.

Pour accumuler des connaissances sur ces questions factuelles, le chercheur mobilise tout un « métier ». Il met entre parenthèses ce qu'il croit savoir, prend du recul par rapport à la façon commune de penser, de voir, de poser les problèmes, de faire les observations.

La recherche a pour finalité de découvrir l'inconnu, de traquer la vérité cachée afin de faire sortir quelques évidences.

## **2. Les visées de la recherche scientifique (Intention théorique du chercheur concernant l'objectif global poursuivi quant à son sujet de recherche.)**

Lorsqu'un chercheur s'engage dans un processus de recherche, il souhaite de toute évidence en apprendre davantage à propos d'un phénomène qui touche à tout le moins un individu. Décrire, expliquer et comprendre sont des visées de recherche différentes, mais complémentaires, qui cherchent à rendre compte de données et de récurrences observées sous différents modes, sous différentes formes.

### **- Décrire :**

La description constitue la base de la recherche en sciences humaines, car c'est à partir de ce concept que toutes les autres démarches de recherche peuvent être mises en œuvre. Décrire est une activité scientifique qui consiste à circonscrire, à partir d'observations, les caractéristiques empiriques d'un objet d'étude afin d'en proposer une définition.

La description essaye de déterminer la nature des phénomènes et parfois à établir des associations entre eux. Mais elle peut aussi être considérée comme un premier stade de la recherche ; elle correspond au stade de l'observation dans la recherche ou à un premier niveau par rapport à la classification et à l'explication. Il reste qu'on ne peut pas décrire pour décrire ; la description ne saurait être une simple accumulation de faits sans signification. Elle doit suivre une certaine méthode.

Mais pour que la description ait une quelconque valeur en sciences humaines, elle doit faire preuve d'objectivité afin que les renseignements recueillis soient les mêmes d'un chercheur à l'autre. Autant que possible, le chercheur doit faire abstraction de ses connaissances antérieures et tenter d'aborder le sujet de recherche avec un regard neuf, comme s'il l'appréhendait pour la première fois.

### **- Classer :**

Dans toutes les sciences, classer des phénomènes représente une activité cruciale, surtout dans les domaines qui se trouvent dans une phase d'exploration.

La classification est l'effort de catégorisation, de regroupement, de mise en ordre permettant des comparaisons. Les faits observés, étudiés, ont besoin d'être organisés, structurés, regroupés sous des rubriques, sous des catégories pour être mieux compris. La classification, pour être utile, doit au départ retenir les éléments significatifs, distinctifs. La classification implique beaucoup d'intuition et d'intelligence et aussi beaucoup de rigueur.

- **Expliquer :**

L'explication constitue la visée majeure de toute démarche scientifique dans la mesure où elle permet de rendre compte de l'ordre des phénomènes et de possiblement prévoir leur évolution. Elle émerge des relations entre deux réalités ou deux concepts par le biais de théories ou de modèles. Le chercheur a pour tâche de représenter clairement la nature de ces liens, qu'ils soient de nature causale ou des facteurs influents, de manière à les mettre en évidence.

Expliquer, c'est répondre à la question pourquoi ; c'est faire voir comment un phénomène est né et comment il est ce qu'il est. L'explication consiste à clarifier les relations entre des phénomènes et à déterminer pourquoi ou dans quelles conditions tels phénomènes ou tels événements se produisent. Expliquer un phénomène revient dans la pratique à le mettre en relation avec autre chose, à établir un lien entre ce phénomène et un ou plusieurs autres. La mise en relation rend le phénomène intelligible

- **Comprendre :**

La compréhension est une visée de recherche qui s'applique à interpréter une situation en ciblant la signification des actions, pour les sujets qui prennent une part active au déroulement de l'action analysée. Le chercheur tente alors de reconstruire le sens rattaché à des événements humains en traquant des indices, des traces, afin de le décrire et d'en saisir la signification, en insistant parfois sur les dimensions symboliques, moins concrètes et plus globales des phénomènes observés. À travers la compréhension, le chercheur table sur les faits pour tenter d'appréhender le contexte global et tisser des liens signifiants.

### **3. Les catégories de recherche scientifique**

Il se fait de la recherche dans deux domaines différents. Dans le domaine fondamental, il s'agit d'augmenter la somme des connaissances scientifique, sans égard à leurs applications immédiates possibles ; dans le domaine appliqué, il s'agit plutôt de trouver un savoir qui servira immédiatement dans une situation concrète. Ces deux domaines sont complémentaires. En effet, la recherche appliquée utilise des connaissances déjà emmagasinées dans le domaine fondamental, et les connaissances qu'elle vérifie s'ajoutent par la suite à celle du domaine fondamental.

#### **La recherche fondamentale**

Dans la recherche fondamentale, le chercheur est motivé par des préoccupations théoriques. En prenant comme point de départ les connaissances accumulées jusqu'à ce jour sur un phénomène donné, il vise à augmenter la somme de ces connaissances scientifiques, peu importe leur utilité immédiate. A partir d'une hypothèse qu'il vérifiera dans les faits, il planifie ses activités de recherche de telle sorte que les connaissances mises à jour puissent être le plus possible généralisables pour des personnes et des contextes autres que ceux qui ont été soumis directement à sa recherche. Ces nouvelles connaissances constituent donc un savoir théorique et se caractérisent par un certain niveau d'abstraction par rapport à la réalité étudiée.

#### **La recherche appliquée :**

La recherche appliquée par ailleurs s'emploie à résoudre des problèmes concrets en utilisant les fruits de la recherche fondamentale. Dans cette recherche, le chercheur est motivé par des préoccupations concrètes. Devant une situation problème donnée, son rôle est de vérifier l'effet d'un plan d'action dont l'utilité immédiate est de permettre aux personnes pour lesquelles il entreprend sa recherche de prendre une décision éclairée. Il planifie donc ses activités de recherche de telle sorte que les connaissances acquises soient suffisamment spécifiques pour leur être utiles. Les nouvelles connaissances constituent donc un savoir pratique et se caractérisent par un certain niveau de spécialisation.

	<b>RECHERCHE FONDAMENTALE</b>	<b>RECHERCHE APPLIQUEE</b>
<b>Point de départ</b>	Préoccupations théoriques Connaissances déjà établies (hypothèses)	Préoccupation concrètes Situation problème (plan d'action)
<b>But</b>	Augmenter la somme des connaissances	Permettre la prise de décision éclairée
<b>Résultats</b>	Connaissances généralisables Niveau d'abstraction Nouveau savoir théorique	Connaissance spécifique Niveau de spécialisation Nouveau savoir pratique

#### 4. Qu'est-ce que la recherche universitaire ?

La recherche est une « activité de la science visant à décrire, à expliquer et à comprendre des phénomènes de la réalité et dont les résultats sont diffusés sous forme de rapports ou d'études. »

La recherche universitaire implique d'abord une investigation ayant pour objet un point ou un phénomène particulier. Toute recherche est censée avoir **un sujet précis, une problématique, un plan et une méthode**. Tous ces éléments doivent être explicités par l'étudiant au début de son travail, car le processus de la recherche compte tout autant que les résultats auxquels il peut aboutir. Ce qui importe le plus, c'est l'apprentissage d'une démarche heuristique rigoureuse et cohérente. Dans la pratique, la recherche peut prendre plusieurs formes. Elle peut consister en :

- L'analyse d'un phénomène notable ou nouveau ;
- L'interprétation et la critique d'une œuvre 1 texte précis ;
- La discussion et l'approfondissement d'une question récurrente du domaine ;
- L'éclaircissement d'un débat ancien avec des éléments nouveaux ;

- La révision et/ou la réinterprétation d'un corpus textuel institué ;
- La confrontation et la comparaison de textes ou de corpus anciens et modernes ;
- L'étude d'un point 1 thème particulier à partir de données reconstruites ou récentes.

Quel que soit le type de sujets, la recherche ne peut être une simple compilation d'informations ni une synthèse de l'existant. Elle doit apporter « du nouveau », un surplus de connaissance, soit au niveau de la matière et du contenu, soit au niveau de la méthode (la manière de faire), soit enfin au niveau des résultats (les acquis de l'étude). Car la recherche universitaire a pour finalité ultime de faire progresser la science et d'approfondir les connaissances dans un domaine particulier du savoir humain.

On tente dans la recherche de décrire, d'expliquer, de comprendre, de contrôler, de justifier, d'argumenter et de prédire des faits, des phénomènes, des conduites. Le chercheur se met dans une posture l'amenant à prendre du recul par rapport à la façon commune de penser, de voir, de poser les problèmes, de faire les observations. Il définit des hypothèses mettant en relation des concepts, des variables qu'il soumet à l'épreuve des faits par des méthodes particulières construites grâce à une variété de techniques ou instruments de recherche. C'est sur la base d'une réflexion critique sur les processus de production de connaissances dans un contexte précis et pour une finalité déterminée que l'on peut réaliser un travail scientifique.

## 5. Définition de concept méthodologie

Méthodologie est un mot qui est composé par trois vocables grecs : metà (« après, qui suit »), odòs (« chemin, voie, moyen ») et logos (« étude »). Le concept se rapporte aux méthodes de recherche permettant d'arriver à certains objectifs au sein d'une science. La méthodologie peut également être appliquée à l'art lorsqu'une observation rigoureuse est effectuée. La méthodologie est donc tout un ensemble de méthodes régissant une recherche scientifique ou dans une exposition doctrinale.

Dans le cas des sciences sociales, la méthodologie étudie la réalité sociale dans le but de trouver la véritable explication des faits sociaux par le biais de l'observation et de l'expérimentation commune à toutes les sciences. Il est important de distinguer la

méthode (la marche à suivre pour atteindre des objectifs) et la méthodologie (l'étude de la méthode). Il n'appartient pas au méthodologue d'analyser ou de vérifier une connaissance obtenue au préalable et acceptée par la science : il a pour fonction de chercher des stratégies valides pour augmenter ladite connaissance.

La méthodologie est une partie de la procédure de recherche (méthode scientifique) qui fait suite à la propédeutique et qui rend possible la systématisation des méthodes et des techniques nécessaires pour l'entreprendre. Il y a lieu d'expliquer que la propédeutique est l'ensemble de savoirs et disciplines nécessaires à la préparation de l'étude d'une matière.

Le terme provient du grec *pró* (« avant ») et *paideutikós* (« concernant l'enseignement/l'apprentissage »). En d'autres mots, la méthodologie est une étape spécifique procédant d'une position théorique et épistémologique, pour la sélection de techniques concrètes de recherche. Par conséquent, la méthodologie dépend des postulats que le chercheur considère valides, puisque l'action méthodologique sera son instrument pour analyser la réalité étudiée.

## **6. Qu'est-ce que la méthodologie de la recherche :**

La recherche scientifique est un processus dynamique ou une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes à résoudre et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations, ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique et rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances, les fonctions de la recherche sont contrôler, de prédire des faits ;des phénomènes et des conduites, la rigueur scientifique est guidée par la notion d'objectivité, c'est -à- dire d'un canevas défini par la communauté scientifique.

La méthode désigne l'ensemble des démarches que suit l'esprit humain pour découvrir et démontrer un fait scientifique. S'interroger sur la « méthode », c'est s'interroger sur la « voie » suivie pour mener à bien une recherche. La méthodologie de la recherche, écrit B. Gauthier (1993 :8-9), « englobe à la fois la structure de l'esprit, la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme ...

». « Elle se rapporte à la logique des principes généraux qui guident la démarche d'une investigation systématique dans la poursuite des connaissances » (Poisson, 1991 : 16).

## **7. Qu'est-ce qu'un mémoire ? Qu'est-ce qu'une thèse ?**

Une thèse est un document réalisé dans le cadre d'un processus de formation par un étudiant sur un sujet proche de la spécialité choisie. C'est donc une activité à caractère scientifique dont les objectifs se trouvent enseignés dans le programme d'études. L'on peut par conséquent dire que la pratique scientifique s'enseigne, s'apprend et s'acquiert.

Expérience de travail intellectuel approfondie et autonome, la thèse apporte une certaine contribution à la connaissance d'un secteur de la réalité et participe corrélativement à la découverte du domaine étudié. Tout travail de recherche comme la thèse fait appel à des aspects intellectuels et socio-affectifs chez l'étudiant qui devra recourir aux quatre démarches suivantes : la compréhension, la production, l'intégration, l'utilisation de l'acquis. « Il s'agit d'un écrit qui s'inscrit dans un champ (théorique ou professionnel) précis, qui s'adresse à des évaluateurs reconnus pour leurs compétences dans ce champ, et qui se construit selon une logique de raisonnement propre, sur la base de connaissances antérieures. Sa visée est de contribuer à l'enrichissement théorique d'un domaine et/ou à l'amélioration des pratiques d'un secteur professionnel. » (Germain, M., Gremillet, M, 2000)

# **Processus d'élaboration du mémoire**

La conduite du projet de recherche concerne l'organisation méthodologique mise en œuvre pour faire en sorte que le mémoire de fin d'étude réponde aux exigences académiques et qu'il soit conforme aux attentes du directeur et de l'institution.

Le choix d'une méthodologie pour conduire son projet, bien que contraignant, est un atout qui permet à l'étudiant de mener une recherche organisée selon des règles clairement exprimées et discutées avec le directeur de recherche.

Dans la pratique, le travail doit suivre un cheminement ordonné qui passe par une série d'étapes. Il s'agit d'un processus complexe et surtout non linéaire car il peut y avoir des va-et-vient entre les différents moments de l'élaboration du mémoire, dans un mouvement plutôt cyclique avec une ascension spiralaire parfois.

- **Etape 1-** Tout d'abord, vous partez de ce qui vous intéresse : un problème, une question liée à votre pratique d'enseignement (si vous en avez une), ou à votre expérience d'apprenant d'une langue étrangère (plongez-vous dans vos souvenirs), ou une question issue de vos cours, de vos lectures.

Il est important de vous interroger sur ce qui vous intéresse dans un premier temps, pour que le travail ait du sens pour vous. Vous vous sentirez ainsi pleinement impliqué(e). Il faudrait expliciter pour le lecteur vos motivations personnelles et professionnelles pour le choix du thème. Vous noterez ces questions, problèmes, idées.

- **Etape 2-3-** Ces premiers éléments feront parfois surgir d'autres questions/questionnements inscrits dans les domaines du FLE et de la didactique du français langue étrangère. Notez-les par écrit. N'oubliez pas de bien regarder aussi dans les autres matières de votre cursus FLE, les questions de recherche suggérées par les enseignants. Y a-t-il des liens entre ces questions et les vôtres du point de vue de la thématique, par exemple ? Essayez de voir quels sont les domaines de la didactique du FLE concernés. Y a-t-il des proximités avec les questions qui vous intéressent ? Notez vos idées.

A partir de ce premier repérage sur le thème, vous avez besoin de faire une recherche documentaire qui amènera des éléments théoriques du domaine concerné. Vous aurez à

réfléchir aux dimensions théoriques pertinentes pour votre travail et à les noter, y compris les définitions de termes à utiliser. C'est le cadrage théorique.

Cette exploration théorique vous permet ainsi de définir et de vous positionner vis-à-vis des concepts principaux de votre mémoire. Faites un repérage de points de vue intéressants disponibles dans la littérature et essayez ensuite de voir ce que cela apporte comme éclairage à votre question/problème de départ. Il s'agit de situer votre question/problème par rapport à la littérature, de la/le cerner par rapport à un domaine, un thème. Il s'agit donc de déterminer une problématique.

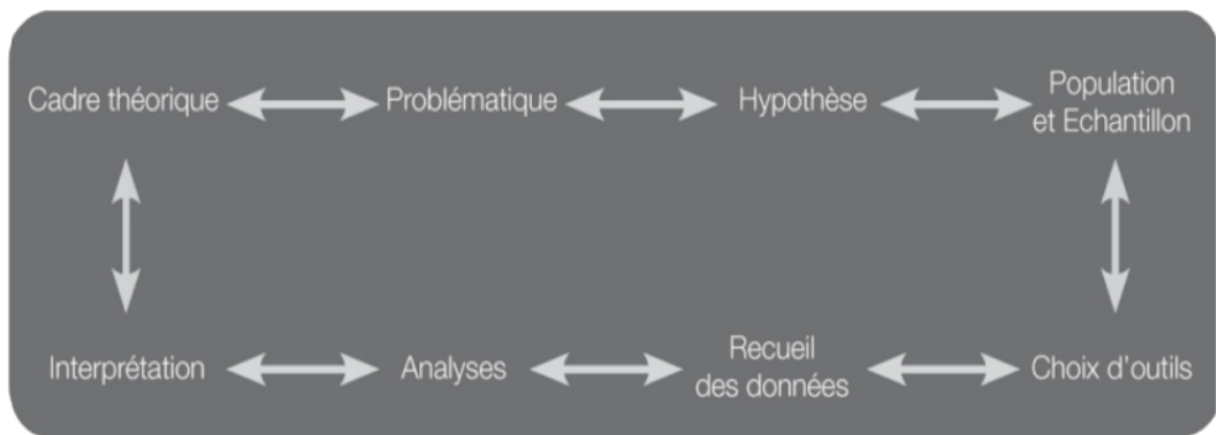
- **Étape 3-2-4-** Ce va-et-viens entre vos questions et la théorie permettra d'aboutir à la formulation d'une grande question directrice ou une hypothèse à laquelle le travail de mémoire, en particulier le recueil, l'analyse et l'interprétation des données, tentera d'apporter des éléments de réponse. Cette question directrice /hypothèse doit être clairement formulée, explicite et apparente. En fonction de celle-ci vous choisirez un mode de recueil de données approprié, c'est-à-dire en adéquation avec la question hypothèse posée. Il est important d'explicitier et de justifier vos choix méthodologiques et de dire quels types de données seront recueillis.
- **Étape 5-3-5-** Vous procéderez ensuite au recueil et analyse à l'analyse des données adaptés aux objectifs poursuivis. Il s'agit de mener une analyse rigoureuse et cohérente et d'interpréter les résultats de cette analyse, toujours par rapport à votre question/hypothèse de départ et donc en relation avec votre cadre théorique.

L'analyse et l'interprétation permettront d'éclairer votre question/hypothèse initiale.

A l'issue de votre travail d'analyse, il convient de revenir à votre question/hypothèse de départ, et de confronter celle-ci aux résultats obtenus. Quelle réponse avez-vous obtenu à la question du départ ? Une hypothèse peut se trouver confirmée ou infirmée à la lumière de l'analyse. Une discussion didactique de ces résultats mettant en évidence ce que vous avez trouvé, découvert ou mis en lumière à travers cette analyse, permettra de déboucher sur de nouvelles questions ou pistes de recherche à poursuivre. Il s'agit ici de montrer la visée de votre travail c'est-à-dire les retombées de l'analyse pour l'avancement de la théorie et/ou de la pratique professionnelle.

Par ailleurs, c'est en conclusion qu'il convient de tirer toutes les conséquences de ce travail en esquissant les propositions et améliorations didactiques et pédagogiques qui s'en dégagent.

- **Étape 6-** Dans l'enchaînement des étapes pratique ci-dessus, la rédaction se fait en continu et dès le début de la démarche. Il serait très utile que vous fassiez dès à présent un petit saut et une lecture rapide de cette étape 6 afin de vous familiariser avec le produit final et ses composantes.



De sa part Paul N'DA propose le processus suivant :

**Phase de conception /construction**

- Choisir et formuler un problème de recherche
- Enoncer les questions, les objectifs, les hypothèses de recherche, définir les variables.
- Recenser les écrits pertinents
- Elaborer un cadre de référence



**Phase méthodologique**

- Définir la population et l'échantillon d'étude/ou le corpus d'étude
- Choisir la stratégie de vérification et les instruments de collecte de l'information
- Décrire le déroulement de la collecte des données
- Présenter le plan d'analyse des données recueillies



**Phase empirique et de traitement des données**

- Collecter les données.
- Analyser les données collectées (ordonner, classer, comparer, mesurer la force du lien entre variables)
- Interpréter /discuter les résultats (vérifier l'authenticité des résultats obtenus, les hypothèses, interroger les théories, en élaborer ...)

# Étape 1 : Choisir et définir son sujet de recherche

## 1. Du domaine au thème

A l'intérieur de votre champ d'étude, plusieurs domaines de recherche vous sont proposés. Ils sont liés aux enseignements de votre formation suivie et donc aux enseignants chercheurs qui en sont les auteurs et qui prendront en charge l'évaluation de votre travail de recherche.

Le choix du domaine constitue un premier pas déterminant dans le cheminement de l'élaboration d'un mémoire, il se fait en fonction des cours suivis, de vos connaissances antérieures, de votre expérience d'apprenant et /ou enseignant ...etc.

Cependant, le domaine reste trop général, il va vous falloir délimiter, à l'intérieur de ce dernier, un thème plus restreint. Pour trouver le sujet adéquat, il faut prendre le temps nécessaire pour y réfléchir et examiner diverses possibilités. Une réflexion suffisante et approfondie est la seule façon d'éviter les retours en arrière. Cette réflexion porte sur vos intérêts et de vos préoccupations ainsi qu'aux opportunités qui s'offrent à vous. Si le sujet pique votre curiosité, il donne alors le goût d'investir de l'énergie et du temps dans la recherche. Un sujet qui semble ennuyeux peut être démotivant, alors qu'un sujet intéressant peut devenir une passion et assure de maintenir votre motivation tout au long de la démarche scientifique, ce qui facilitera votre réussite.

Diverses sources d'inspiration peuvent susciter de l'intérêt pour votre sujet (Angers, 2016) :

- **Les expériences vécues** : celles de votre propre vie sur lesquelles vous vous interrogez. Elles peuvent être reliées à la famille, à l'école, au travail, au lieu d'habitation, aux évènements que vous avez vécus, etc...

- **L'échange d'idées** :

Les divers échanges avec vos collègues et/ou professeurs peuvent alimenter votre propre intérêt ou alors vous convaincre définitivement de chercher une autre chose. L'échange d'idées sur des thèmes de recherche vous permet de s'ouvrir à de nouvelles perspectives, d'évaluer les suggestions émises, et de se diriger vers un sujet qui peut être collaboratif lorsque la recherche se déroule en équipe. la stratégie du remue-méninge est nécessaire

au bon fonctionnement de l'équipe de travail, car c'est à cette étape que chacun peut révéler aux autres ses champs d'intérêt et ses idées de sujets de recherche. La quantité et la qualité de vos lectures exploratoires vous permettront de prendre appui sur le travail réalisé jusqu'ici dans le domaine qui vous intéresse. Grâce à ces lectures, vous serez plus à même de juger du potentiel d'un sujet que vous convoitez.

Le choix d'un sujet de recherche réaliste, passionnant et rassembleur exige, en plus de l'intérêt d'autres facteurs de réussite :

- **Le temps disponible :**

- **Les ressources matérielles**

Certains problèmes de recherche demandent un équipement particulier, un laboratoire ou des déplacements. Il ne sert à rien d'explorer plus avant un sujet si vous savez qu'il dépassera les ressources matérielles dont vous pouvez vous servir.

- **L'accessibilité des sources d'information**

Cela concerne l'accessibilité des personnes, des lieux ou des documents nécessaires à la recherche.

- **Le degré de complexité**

Lors du choix du sujet de mémoire, il faut prendre en considération le degré de complexité de ce dernier. Il y a lieu de ne pas choisir un sujet qui exige d'examiner plusieurs éléments à la fois.

- **Le consensus de l'équipe**

Lorsque la recherche est menée en équipe, il est essentiel que les membres engagent une discussion ouverte et constructive afin de parvenir à un consensus sur les sujets potentiels. Le thème choisi rallie finalement l'intérêt de tout le monde. L'intérêt du travail en équipe est de vous permettre d'accomplir ensemble plus que la somme du travail de chacun d'entre vous. A priori, lorsqu'on travaille en équipe, on partage les mêmes objectifs que nos coéquipiers, on met à profit des ressources complémentaires et on augmente nos compétences. Autrement dit, les membres d'une équipe doivent arrimer ensemble des forces diversifiées et chercher à pallier les faiblesses de chacun. C'est une affaire de coordination des actions des équipiers.

Last but not least, le sujet doit aussi être faisable ! Un sujet faisable, c'est un sujet pour lequel vous allez sur le terrain sans traîner des pieds, vous avez envie de rencontrer les personnes dont vous parlez, d'explorer le milieu dont il est question. C'est aussi un sujet pour lequel les sources (archives officielles ou personnelles, statistiques, ouvrages, témoins, etc.) sont disponibles. Enfin, c'est un sujet réalisable dans le temps imposé (pas d'observation ethnographique au long cours, pas de sujets démesurés), et dans la limite de vos compétences ou de celles que vous pouvez acquérir (ex : pas de grande enquête quantitative si vous n'avez jamais acquis de connaissances en statistiques). A part ces quelques indications, vous êtes libre de choisir votre sujet. Laissez parler votre imagination. Il n'y a pas de petit sujet ou de petit objet, mais pour tout sujet, il y a de bonnes questions et des façons pertinentes d'y répondre. La seule limite à votre créativité est que votre sujet ait un rapport avec les disciplines enseignées à l'IEP et qu'un directeur ou directrice accepte de vous encadrer sur votre sujet !

Un sujet adéquat doit répondre aux questions suivantes :

**Qui :** (Personnes concernées par le problème) Qui a constaté le problème ? Sur quelles personnes le problème a-t-il un impact ?

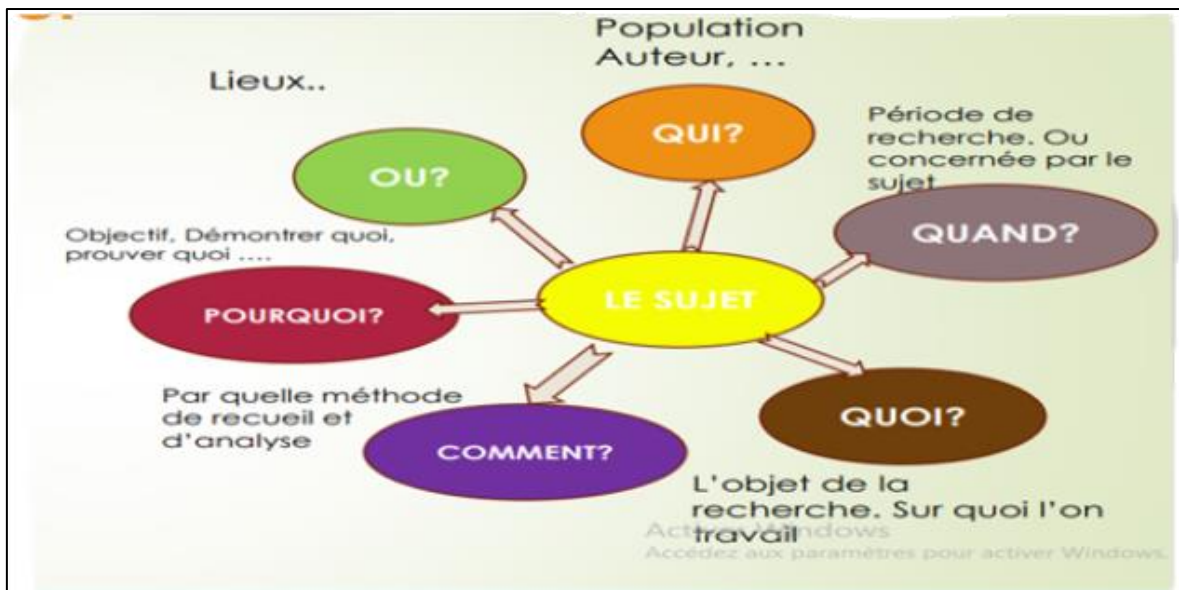
**Quoi :** (Nature et conséquence du problème) Quelle est l'activité/processus concerné par le problème ?

**Où :** (Localisation et périmètre du problème) Où a le problème a-t-il des conséquences ? Quels sont les secteurs concernés ?

**Quand :** (Caractéristique temporelle du problème. Moment de l'occurrence) Quand a lieu le problème ? Suite à quel événement ? Quelle est sa fréquence d'apparition ? Depuis combien de temps le problème existe-t-il ?

**Comment :** Mode d'occurrence du problème Comment le problème se révèle t'il ? Quels sont ses effets ?

**Pourquoi :** (raisons et causes du problème) D'où vient le problème



## 2. Des pièges et des écueils à éviter

- **Sujet mal formulé, confus, ambigu** à plusieurs interprétations possibles.

Exemple: La lecture et l'écriture dans le programme de la 5<sup>ème</sup> année primaire.

- **Sujet tendancieux, dirigé, trop orienté**, dont la réponse est connue d'avance.

Exemple: L'usage des TICE en classe de FLE: un nouveau dispositif de réussite.

- **Sujet trop vaste, trop ambitieux**, voulant traiter, de façon exhaustive, tous les aspects d'un problème.

Exemple: Méthodologies d'enseignement du lexique en classe de langue.

- **Sujet trop restreint, étriqué, trop pointu**, ne donnant assez de matière pour un développement important.

Exemple: La ponctuation chez les apprenants de la 3<sup>ème</sup> années primaire,

- **Sujet passe-partout, rebattu, mille fois traité**, abordé dans tous les sens et sous tous les angles, présentant peu d'intérêts nouveaux, peu de possibilités réelles pour des analyses nouvelles pertinentes et des trouvailles intéressantes et originales.

Exemple: Apprentissage de FLE par la chanson.

- **Sujet trompe-l'œil, faux-ami, « fausse bonne idée »**, attrayant, alléchant, évident et facile en apparence, mais en réalité laborieux, difficile à traiter, peu porteur, peu productif,

Exemple: Etude comparative de représentations linguistiques dans une classe de FLE. Cas des étudiants algériens et libanais.

### 3. La recension des écrits

La prochaine étape consiste à poser une question précise à l'intérieur du thème choisi. Pour y parvenir, il faut que vous connaissiez les travaux antérieurs sur le problème. La recherche est un processus cumulatif : on avance à petits pas, en fonction des pas déjà effectués par nos prédécesseurs. En mémoire de master, une revue des ouvrages ou articles essentiels sur le sujet est également nécessaire. Elle a pour but de vous faire acquérir des connaissances sur le thème, de vous éviter "d'enfoncer des portes ouvertes", de vous aider à résoudre les questions posées sur le terrain, et de contribuer à un recul réflexif sur le cas traité.

À l'aide de divers outils de recherche, vous serez appelé à exploiter et à relever adéquatement les ressources documentaires disponibles à la bibliothèque et sur Internet.

Une lecture alerte et orientée est nécessaire pour dégager le problème général de votre travail de recherche. Vous pouvez vous poser les questions suivantes :

- **Pourquoi** ces recherches ont-elles été menées ? (ex : leur but, la question de départ) ?
- **Qui** étaient les participants (âge, sexe et niveau de scolarité) ?
- **Qu'est-ce** qu'on leur a demandé de faire ?
- **Comment** leur comportement a-t-il été mesuré ?
- **Quand** ces recherches ont-elles été menées ?
- **Où** ces recherches ont-elles été menées ?

Vos lectures doivent être actives. Elles sont orientées vers une finalité pratique : la réalisation de votre propre mémoire. Autrement dit, loin de se réduire à une lecture superficielle qui ne retient que les deux ou trois grandes idées d'un texte, il faut lire les ouvrages et articles scientifiques comme le résultat d'un travail similaire au vôtre et qui est passé par les mêmes étapes. La problématique, les concepts, la méthodologie employée et les résultats doivent être des sources d'inspiration et de réflexion pour votre propre travail. Cela suppose, au fil de vos lectures, que vous vous interrogiez sur les approches des auteurs que vous lisez, afin de comprendre la manière dont sont posées les questions et les hypothèses dans ces textes. Plus vous vous exercerez à comprendre la cohérence entre la problématisation, les hypothèses et les méthodes d'enquête, et plus vous vous sentirez à l'aise pour établir votre propre cheminement intellectuel.

Cette phase de la recension des écrits est certes longue et fastidieuse, mais elle est indispensable, car c'est elle qui rend possible le travail en boucle de la recherche. Dans l'immédiat, elle dégage des informations utiles pour circonscrire un problème spécifique, poser une question de recherche et justifier un objectif ou une hypothèse.

La richesse de la recension des écrits détermine la profondeur possible de l'interprétation des résultats : celle-ci doit faire le pont avec les études antérieures et mener à une critique constructive de la recherche.

Faire une recension des écrits implique de trouver des mots clés, d'évaluer les sources d'informations, de remplir des fiches de lecture et de les classer. En fait, il ne sert à rien de lire sans prendre des notes : au moment d'utiliser vos lectures, lors de la rédaction, vous auriez tout oublié et le temps passé à lire serait perdu. Il doit donc toujours rester une trace écrite de vos lectures. Le mieux est de faire une fiche dès que vous lisez un livre ou un article sur votre sujet.

### **3.1. Les mots clés**

Avant d'entreprendre une recherche en bibliothèque, il est essentiel de réfléchir et de bien vous préparer, de manière à sélectionner efficacement les documents qui vous seront réellement utiles. Vous devez donc d'abord vous attarder aux mots-clés, qui vous

serviront à interroger les outils de recherche tels les catalogues des bibliothèques, et qui vous permettront de dénicher les ouvrages ou les articles les plus pertinents. Ces mots sont « les concepts souvent liés entre eux et qui, à eux tous, font le tour du problème général. Trouver les bons mots constitue donc la clé permettant d'avoir accès à des informations pertinentes » (recherche méthodologique en sciences humaines, Andrée Lamoureux).

Le choix des mots-clés susceptibles de vous aider à trouver de la documentation demande une bonne dose de réflexion, puisque vous devez aussi vous assurer de cibler tous les termes synonymes ou apparentés. Vous ne devez en aucun cas vous décourager si une recherche vous semble infructueuse, car vous finirez certainement par trouver ce que vous cherchez. Une bonne idée est de consulter quelques-uns des documents que vous avez déjà trouvés grâce à vos premiers mots-clés afin d'en trouver de nouveaux. Une lecture rapide de la table des matières ou de la médiagraphie de ces documents devrait en effet vous amener à repérer des termes qui pourront enrichir votre liste initiale. Elle pourra également vous permettre de relever les termes susceptibles de se retrouver dans les glossaires pertinents à votre recherche.

### **3.2. Les ressources documentaires**

Pour constituer la bibliographie de votre mémoire, vous devrez faire une recherche relativement exhaustive dans tous les types de documents susceptibles d'avoir traité votre sujet ou un sujet proche. Chaque type de document présente des spécificités de conception qui engendrent une utilisation différente dans un travail bibliographique :

- a. **Les ouvrages** : Proposent souvent un portrait d'ensemble du sujet et font état des recherches actuelles.
- b. **L'ouvrage collectif** : L'ouvrage collectif est au niveau de sa conception à mi-chemin entre le périodique et le livre. Il est composé d'articles rédigés par différents auteurs, en général spécialistes d'un même domaine, rassemblés dans un même ouvrage.

c. **Les périodiques** : Dans une bibliothèque, on regroupe sous le nom de **périodiques** la **presse** et les **revues spécialisées**. Un **périodique** est une publication continue qui suit un **rythme de parution régulier**... Comme les quotidiens, les hebdomadaires, les mensuels, les revues trimestrielles...

**\*Les revues** publient essentiellement des articles et des comptes rendus d'ouvrages. Elles peuvent être spécialisées dans un domaine précis ou, au contraire, pluridisciplinaire. À la différence des magazines, qui s'adressent à un public très large, les revues de niveau universitaire visent un public-cible de spécialistes (chercheurs et étudiants plus avancés). Certaines revues proposent des numéros thématiques, consacrés à un sujet, qui ressemblent à des ouvrages collectifs. La plupart des revues ont un comité de lecture constitué par des spécialistes du domaine ; c'est un gage de qualité des articles publiés, qui sont choisis selon des critères de pertinence et de qualité scientifique.

d. **Les articles** : De longueur variable, pouvant aller de quelques pages à environ une centaine, proposent un point de vue souvent novateur sur un sujet, s'inscrivant dans l'actualité de la recherche, et peuvent contenir un état de la bibliographie à jour. La plupart des articles sont publiés dans des revues, mais il existe également des articles publiés dans des ouvrages collectifs (mélanges publiés en l'honneur d'un chercheur, actes de colloque, etc.).

e. **Les comptes rendus d'ouvrages** : Publiés dans des revues (ou, de plus en plus, sur des sites Internet spécialisés), il s'agit d'analyses critiques, plus ou moins succinctes, d'ouvrages parus récemment. Leur lecture peut être intéressante pour situer un livre dans son environnement scientifique, pour avoir un aperçu du contenu du livre et de sa méthodologie, ou dans le cadre d'un travail sur la réception des différentes théories dans un domaine.

f. **L'ouvrage de référence** : Également appelés les « usuels », les ouvrages de référence donnent une quantité impressionnante d'informations et sont presque le passage obligé lors d'une recherche d'information. Ils donnent des informations assez concises et des explications sur les termes à utiliser. Ces documents existent sous la forme

de documents imprimés mais aussi, bien souvent, sous un format électronique accessible via Internet.

\* **Les dictionnaires explicatifs** : Ce sont des recueils de mots rangés par ordre alphabétique, suivis de leur définition. Ces dictionnaires sont soit généralistes (exemple : Le petit Larousse ou Le petit Robert, le Dictionnaire Universel Francophone), soit spécialisés dans un domaine (exemple : le Dictionnaire interactif des sciences et techniques, le Dictionnaire de l'informatique et d'Internet ou le Dictionnaire des sciences économiques), soit traitant un aspect particulier de la langue (le Dictionnaire des synonymes, le Grand dictionnaire terminologique, le Dictionnaire des citations).

\* **Les dictionnaires traductifs** : Ce sont des recueils de mots rangés par ordre alphabétique suivis de leur traduction en une ou plusieurs langues (ex : Harrap's ou Oxford ou le Dictionnaire bilingue expérimental anglais-français).

\* **Les encyclopédies** : Présentées en un ou plusieurs volumes, ce sont des ouvrages où est exposé, alphabétiquement ou méthodiquement, l'ensemble des connaissances universelles. Ces encyclopédies sont générales (exemple : Encyclopedia Britanica ou Encarta) ou spécialisées, spécifiques à un domaine du savoir (exemple : Encyclopedia of virology). On enregistre un nombre croissant d'encyclopédies sur Internet, certaines, comme Wikipedia, sont des encyclopédies collectives alimentées par des contributions individuelles.

**g. La littérature non conventionnelle (littérature grise, littérature souterraine, littérature non commercialisée) comprend notamment :**

- Les exposés ; - Les textes de cours ; - Les études non diffusées ; - Les plans ; - Les programmes d'activités ; - Les rapports ; - Les thèses et mémoires non publiés ; - Les rapports de stages. D'un haut niveau scientifique, ils sont appropriés pour traiter un sujet pointu.

**h. Documents spécifiques (cartes, brevets, images, données statistiques, etc.) :** leur usage dépendra du domaine disciplinaire ou de l'approche choisie pour traiter un sujet.

**i. La documentation officielle :** c'est l'ensemble des documents officiels édités par l'État (lois, décrets, règlements, marchés publics, associations, etc.)

### 3.3. Les différents types de ressources

**a. Les catalogues de bibliothèque :** Un catalogue de bibliothèque est la liste descriptive des documents que possède cette bibliothèque : livres, périodiques, publications gouvernementales, documentation audiovisuelle, mémoires, thèses, rapports, etc. Un catalogue de bibliothèque permet de :

- vérifier la disponibilité des documents
- de repérer des documents par auteur, titre, sujet, etc.

*Exemple :*

- Le catalogue de la bibliothèque universitaire d'Eloued

- Le catalogue collectif des universités (SUDOC ou **CCdz** est un catalogue national qui regroupe l'ensemble des fonds documentaires des bibliothèques algériennes.

<http://www.ccdz.cerist.dz/> catalogue collectif d'Algérie <https://www.sndl.cerist.dz/> - Le Système National de Documentation en Ligne <https://www.pnst.cerist.dz/index.php>.

- Le catalogue mondial (Worldcat : <http://www.worldcat.org/>)

**b. Les bases de données bibliographiques :** Décritent et proposent essentiellement des références d'articles de revue ou parus dans des ouvrages collectifs, mais aussi des références de livres ou de chapitres de livres, de conférences, de rapports ou de travaux universitaires. De plus en plus, elles peuvent proposer, ponctuellement, le texte intégral des documents recensés. L'intérêt principal des bases de données bibliographiques réside dans leur exhaustivité dans un ou plusieurs domaines : elles

permettent ainsi de mener un travail bibliographique fiable, notamment pour l'identification des articles ou des chapitres des ouvrages, autrement non signalés dans les catalogues.

*Exemple* : **ALGERIANA** et ASA (Algerian Scientific Abstracts) sont des bases de données bibliographique, pluridisciplinaire et multilingue

Le Fonds National des Thèses FNT , Webreview est un site fédérateur des revues scientifiques. Il met à la disposition des utilisateurs un ensemble de revues scientifiques algériennes couvrant tous les domaines.

c. **Les bases de données avec du texte intégral** : Proposent le plus souvent des collections importantes de revues en texte intégral, constituées parfois autour de thématiques (sciences humaines et sociales, par exemple). Peuvent contenir également des livres ou des actes de congrès. L'avantage, par rapport aux bases de données bibliographiques, consiste en l'accès systématique au texte intégral et en la possibilité de faire des recherches dans le corps du texte des articles ou livres. L'inconvénient : souvent, il est impossible de faire une recherche par sujet (les documents ne sont pas décrits avec des mots clés) et, vu le caractère limité des sources présentes, la recherche est loin d'être exhaustive. Elles sont donc complémentaires aux bases de données bibliographiques. Ex. : Cairn, Jstor, Persée, Econlit, Thèses.fr. asjp, érudit ,

d. **Les corpus de textes** : Proposent des textes, le plus souvent littéraires, à l'intérieur desquels il est possible de faire des recherches d'occurrences. En fonction des domaines, il peut s'agir de documents divers (papyri, inscriptions, archives, etc.) Ils regroupent des ensembles de textes à caractère thématique ou historique. *Exemple* : Brepolis, Classiques Garnier, EEBO, etc.

e. **Les plateformes d'éditeurs** : Regroupent les revues publiées par l'éditeur, avec une étendue chronologique variable. Parfois, toutes les revues ou tous les numéros ne sont pas disponibles en texte intégral, seul le résumé étant proposé. Dans certains cas,

des pré-prints (versions des articles avant la publication) sont également mis en ligne.  
Revue. Org

f. **Les moteurs de recherche** : Permettent de retrouver des ressources disponibles sur Internet (pages Web, fichiers, vidéos,...). Peuvent être utilisés en complément des ressources traditionnelles. *Exemple*: Google Scholar (<http://scholar.google.fr/>), Google Books (<http://books.google.fr/>), Researchgate, academia....

g. **Les archives ouvertes** : constituent des réservoirs hybrides. Constitués de tout type de document : principalement articles et communications à des colloques, mais aussi livres, travaux universitaires, rapports, données brutes ou work in progress, déposées par leurs auteurs et mis à disposition librement sur Internet. Peuvent être utilisés en complément aux bases de données et catalogues. Ex : HAL.

## **Étape 2 : Élaborer sa problématique**

Après avoir choisi un sujet, il faut construire celui-ci en objet scientifique. La problématique est l'ensemble construit, autour d'une interrogation principale, des questions qui permettent d'aborder scientifiquement le sujet choisi.

Cette étape d'élaboration de la problématique s'avère l'une des plus difficiles à saisir, et à maîtriser. Et pourtant il s'agit d'une étape très importante puisque c'est elle qui donne à la recherche ses assises, son sens et sa portée.

Problématiser est un processus rigoureux multidimensionnel impliquant position, construction et résolution de problèmes, il s'agit d'une recherche de l'inconnu à partir du connu.

Selon Mathieu Guidère, la problématique est « la formulation d'une question centrale concernant ce qui pose problème dans le sujet traité » (p.20,2004 ). La même idée est partagée par Michel Beaud qui voit qu'elle « est l'ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi ». Conformément à N'Dd (2015) « La problématique réside dans l'effort de construction, d'agitation d'idées, de pensées, de théories sur « ce qui fait problème » dans un sujet. Elle concerne un problème, c'est-à-dire un objet de préoccupation identifié, passé au crible des questions, des objectifs, des hypothèses de recherche, des indicateurs des variables en jeu, objet autour duquel s'articulent des lignes d'analyse rendant compte de la spécificité du sujet et permettant de le traiter correctement. ». De leur côté, BOUTILLIER Sophie et all (2014 :164) voient que « *Construire une problématique consiste à formuler les principaux repères théoriques de la recherche, à savoir la question centrale qui la structure, le cadre conceptuel adopté à l'objet de celui-ci et les idées qui vont guider l'analyse. Il s'agit ni plus ni moins, de mettre en évidence une manière spécifique d'envisager un problème et de proposer (les lignes de force) de la réponse à apporter à la question de départ* ».

Donc la problématique ne se limite pas à « ce sur quoi on s'interroge », mais s'élargit sur tout le construit autour de cette interrogation que l'on se fait, en partant de la question de départ.

En effet, la formulation d'une problématique de recherche exige la prise en considération du domaine de la recherche car « *la problématique dépend du sujet traité et de l'optique choisie pour le traiter. Chaque domaine d'étude possède un ensemble de problématiques récurrentes et quasiment incontournables dont le chercheur doit tenir compte lorsqu'il aborde un point particulier du domaine* » (GUIDERE, p.20.2004).

Une recherche scientifique n'est jamais fortuite ; elle est le résultat d'un constat réalisé par le chercheur dans un domaine précis. En fait, en présentant sa problématique, le chercheur répond fondamentalement à la question suivante : « Pourquoi avons-nous besoin de réaliser cette recherche et de connaître les résultats qu'elle propose ? » (Chevrier, p54 ). Il expose ainsi les éléments fondamentaux pour justifier sa recherche.

Jacques Chevrier résume la problématique en « un texte argumentatif présentant le thème de recherche, un problème spécifique se rattachant à une question générale et les informations nécessaires pour soutenir l'argumentation servant à justifier la recherche elle-même. » (p.55), elle doit « articulée autour de trois questions essentielles en heuristique académique : QUOI (définition de l'objet) ? COMMENT (explication du processus) ? POURQUOI (exposé de la finalité) ? ».

Autrement dit : « C'est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est une manière d'interroger les phénomènes étudiés. Construire sa problématique revient à répondre à la question : comment vais je aborder ce phénomène »

A travers ces différentes définitions, nous pouvons résumer qu'une problématique de recherche devrait comporter une question de départ étroitement liée au sujet en question, d'établir des liens entre différents concepts, et par conséquent, esquisser une démarche démonstrative qui sera rigoureusement suivie tout au long du travail de recherche.

Elle est donc un **ensemble cohérent propositionnel** venant poser les bases d'une nouvelle recherche.

## 1. Les étapes de la problématique

<b>La problématique de la recherche</b>	
<b>A. Le thème de la recherche</b>	
Définition	Le sujet sur lequel porte la recherche.
Question	Sur quoi porte la recherche ?
Exemple	Le décrochage scolaire des enfants de parents immigrés au Canada.
<b>B. Le problème de recherche</b>	
Définition	Énoncer une situation qui intrigue la chercheuse ou le chercheur.
Question	Que cherches-tu à mieux comprendre ou expliquer ?
Exemple	La chercheuse ou le chercheur veut faire le lien entre le décrochage scolaire et l'âge où les enfants ont immigré au Canada.
<b>C. La question de recherche</b>	
Définition	Le problème de recherche est posé sous forme de question.
Question	À quelle question veux-tu répondre ?
Exemple	Est-il possible que plus les enfants des immigrés sont jeunes lorsqu'ils arrivent au Canada moins ils décrochent de l'école ?
<b>D. L'hypothèse de recherche</b>	
Définition	Un énoncé qui prédit les résultats.
Question	Quels résultats prévois-tu obtenir ?
Exemple	Les enfants d'immigrés décrochent moins de l'école s'ils sont entrés au Canada avant l'âge de 5 ans.

Après avoir déterminé son intérêt de recherche, le chercheur doit le transformer en situation problème afin de soulever les bonnes questions et tracer la bonne voie pour sa recherche.

D'après Paul N'DA « un problème de recherche « attend » qu'une solution lui soit trouvée, qu'une modification ou qu'une amélioration lui soit apportée. Le chercheur doit s'interroger sur une situation qui « défie » sa compréhension d'un phénomène et résoudre un problème [...] Un problème est une question à résoudre, une difficulté théorique ou pratique dont la solution n'est pas encore trouvée, dont la solution n'est pas évidente, certaine. Et cela est source de malaise. Ce malaise vient justement de ce qu'on n'arrive pas à cerner et à maîtriser d'emblée cette solution : il impose qu'une investigation soit menée pour élucider le problème dont on attend une meilleure compréhension ».

De manière générale, toute réflexion est une manière de résoudre un problème ; penser, c'est buter sur un obstacle qui nous amène à réfléchir comme lorsqu'un problème apparaît, lorsqu'une interrogation soulève des questions. Un problème de recherche est une manière rigoureuse de structurer de l'information sur un sujet spécifique afin d'organiser scientifiquement les questions soulevées à propos d'un phénomène préalablement observé par une communauté de chercheurs. La formulation du problème de recherche inclut trois actions qu'il faut pratiquement effectuer en même temps. En effet, pour bien cibler un problème de recherche, il faut minimalement définir le problème, exposer l'importance du problème et circonscrire l'état de la question. Cela signifie qu'il faut appuyer la démarche sur les recherches documentaires déjà effectuées à partir de sources crédibles et reconnues scientifiquement.

Selon Nouredine AZMI (2020), il y a deux façons de formuler un problème :

- a- « En transformant l'objet de la recherche en une situation problème et en le plaçant dans son contexte y compris l'état de la connaissance théorique et pratique.
- b- b- En énonçant l'objet de recherche accompagné d'une série de questions relatives à cet objet de recherche en tenant compte du contexte et de l'état de la connaissance. »

Le développement de l'approche problématique, cernant et délimitant le problème, nécessite une synthèse du cadre conceptuel, des résultats et des lacunes d'autres recherches afin de construire un raisonnement qui en atteste l'utilité et la pertinence. Les arguments peuvent émaner directement de la situation observée. Ils peuvent aussi provenir d'autres sources et situations relatives au sujet de la recherche. La problématique progresse de façon à préciser et décrire de manière pertinente l'objet de recherche, l'objectif de recherche et le problème à étudier afin de développer sa thèse. Pour pouvoir le faire de manière juste et efficiente, l'étudiant-chercheur doit présenter les éléments de base suivants :

- a- Le point de départ d'une situation- problème ;
- b- Les facteurs en jeu ;
- c- La situation désirable, la projection.

## 2. Question de recherche

Une fois le problème de recherche identifié et formulé dans la forme d'énoncé affirmatif, le chercheur procède à un retournement (conversion) du problème sous forme d'énoncé interrogatif écrit au présent de l'indicatif. Il s'agit de soulever et de poser explicitement la question principale ou centrale et les questions complémentaires (autant que nécessaires pour compléter et clarifier la principale ou pour exprimer intégralement le problème de recherche). Les questions permettent d'agiter le problème sous tous les angles ou aspects pour l'explicitier et mieux l'appréhender. Sans question, il n'y a pas de recherche.

La question de recherche est une concrétisation du problème de recherche. Celle-ci doit être formulée clairement et précisément afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté quant aux réponses recherchées. Un problème de recherche peut donner lieu à de multiples questions de recherche. Une recherche bien construite n'aborde directement qu'une seule question à la fois.

Pourquoi la question de recherche joue-t-elle un rôle de fil conducteur ? C'est pour deux raisons :

1. Parce que le thème qu'on s'est donné n'est pas encore en tant que tel un objet de recherche.
2. Parce que la question de recherche va servir plus tard de soubassement à la formation de l'hypothèse.

En tenant compte de ces deux raisons essentielles, la question de recherche doit avoir les qualités suivantes :

- **La clarté et la précision** : cette première qualité suppose que la question de recherche ne soit ni longue ni ambiguë, ni vague. C'est quelque chose de précis, de lisible et de cohérent ;

- Il faut que la question de recherche soit **réaliste et pratique** : cette deuxième qualité indique que le chercheur en formulant sa question de recherche doit tenir compte d'un certain nombre de contraintes comme par exemple :
  - Son niveau de connaissance et de compétence. Il doit se poser la question suivante : suis-je suffisamment formé et informé sur le domaine concerné ?
  - Les ressources en temps, en moyen matériel et financier : le chercheur doit résoudre la question de leur disponibilité. Certes, une bonne question de recherche doit être faisable, c'est-à-dire que les moyens pour y répondre sont à la disposition du chercheur.
- Une question de recherche doit être **pertinente** : une question de recherche doit éviter les confusions de domaine de compétences ; elle doit permettre d'éviter par exemple les questions morales ou les prises de positions religieuses-idéologiques-philosophique. Une question de recherche ne devra aborder que l'étude de ce qui existe, de ce qui est constaté en vue d'une explication.

Une étude qui répond aux normes académiques et scientifiques de la recherche s'articule généralement autour d'une question de recherche principale accompagnée d'un ensemble de questions spécifiques. Les questions spécifiques permettent de préciser l'objectif de la recherche aussi bien que les procédures empiriques et les méthodes de présentation et d'analyse utilisées. Selon N'DA « poser des questions, c'est agiter le problème identifié sous ses différents angles ou dimensions. C'est encore une façon de l'explicitier, de mieux le comprendre pour mieux l'appréhender. Poser des questions, pour le chercheur, c'est aussi clarifier ses centres d'intérêt, et ce faisant, préciser de quelle façon il choisit d'aborder le problème à l'étude ».

Les questions de recherche peuvent également aider le chercheur dans le choix des options méthodologiques, la description des populations ciblées et la conception des outils de la recherche.

**Une question de recherche est un énoncé interrogatif clair et non équivoque qui :**

- a- précise les concepts clés ;
- b- spécifie la population cible ;

- c- suggère une investigation empirique ;
- d- articule la recherche.

Elle doit être originale dans le sens d'innovante en révélant un sens de rigueur et de créativité pour que les résultats soient utiles et pertinents ; la réponse à la question doit ainsi confirmer ou réfuter des résultats déjà connus, ou bien apporter des informations complémentaires, voire apporter des résultats tout à fait nouveaux. Une bonne question de recherche doit être éthique, c'est-à-dire ne pas risquer de porter préjudice aux personnes enrôlées dans le projet de recherche. Mais avant tout, elle doit être pertinente.

Une bonne question de recherche :

- doit être neutre, c'est-à-dire ne pas risquer de reproduire des stéréotypes et soulever des jugements de valeur ;
- doit être éthique, c'est-à-dire ne pas risquer de porter préjudice aux personnes enrôlées dans le projet de recherche ;
- doit être originale dans le sens d'innovante en révélant un sens de rigueur et de créativité pour que les résultats soient utiles et pertinents.

Un travail de recherche peut comporter différents types de questions selon l'information ciblée. L'objectif d'une étude de recherche détermine un type de question plutôt qu'un autre.

#### **a-Découverte et exploration des facteurs**

<b>Type de question</b>	La découverte et l'exploration de facteurs : quoi?, Qui?, Quel (le) est ? Quels sont les facteurs ?
<b>Exemple</b>	Quels sont les facteurs qui déterminent l'utilisation des TIC dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie ?

### b. Découverte de relations entre des facteurs

<b>Type de question</b>	La découverte de relations entre les facteurs : Existe-t-il des facteurs ? Quels facteurs sont liés à...?
<b>Exemple</b>	Dans quelle mesure la formation continue change-t-elle l'attitude des enseignants envers l'intégration des TIC en classe de langues étrangères ?

### c-Vérification d'associations entre des facteurs

<b>Type de question</b>	La vérification d'associations entre les facteurs : Qu'arrive-t-il si telle relation existe ? Pourquoi ?
<b>Exemple</b>	Quel est l'impact de l'âge sur la formation des enseignants en technologies de l'information et de la communication pour des fins pédagogiques ?

### d-Prédiction d'une relation de causalité

<b>Type de question</b>	La prédiction d'une relation de causalité : pourquoi ? Qu'arrive-t-il si tel traitement est appliqué ?
<b>Exemple</b>	Quel est l'impact de l'utilisation des TIC dans l'enseignement des langues étrangères sur le rendement des étudiants en évaluation écrite ?

## 3. Les hypothèses de recherche :

Après avoir cerné le problème de recherche et posé la question centrale, le chercheur est appelé à poser des hypothèses afin d'offrir des pistes d'analyse capable de répondre à ses interrogations de départ.

L'hypothèse offre une réponse temporaire et attendue à la question de recherche. Elle est issue d'une réflexion approfondie sur les divers éléments qui composent la problématique de recherche.

Elle est ainsi directionnelle, c'est-à-dire qu'elle suppose une tendance donnée aux résultats de recherche. Elle sert à organiser la recherche autour d'un objectif précis puisqu'elle devra être validée ou invalidée. Dans la rédaction du projet de recherche, elle joue le rôle du phare qui oriente le chercheur : tous les éléments du texte doivent établir un lien avec elle.

Pour ce qui de sa formulation, l'hypothèse est habituellement un énoncé affirmatif écrit au présent de l'indicatif.

Lamoureux (1995 :110) définit l'hypothèse de recherche comme « l'énoncé d'une réponse anticipée à la question de recherche, qui prédit une relation entre deux événements (lien de covariance ou lien de causalité) ».

La même conception est adoptée par Maurice Angers, qui voit que l'hypothèse est « une réponse anticipée supposée à sa question de recherche. Elle peut se définir suivant trois caractéristiques : énoncé, prédiction et outil de vérification empirique. Ainsi, l'hypothèse est un énoncé qui exprime une phrase ou plus, une relation attendue entre deux ou plusieurs termes. Elle est aussi une prédiction sur ce qu'on va découvrir dans la réalité. Elle est également un outil de vérification empirique, la vérification empirique est l'opération par laquelle les suppositions, les prédictions, sont confrontées avec la réalité, c'est-à-dire avec les faits. » (1997 :103).

Quant à Pierre N'DA, ce concept désigne « une supposition ou une prédiction fondée sur la logique de toute la problématique mise en place : c'est l'explication ou la réponse anticipée aux questions auxquelles toute la recherche ou l'étude entreprise tente

d'apporter des éléments de réponse. Une hypothèse implique une vérification : elle demande à être confirmée ou infirmée. (2015 :99)

Paul N'DA à son tour ajoute que :

« Elle décrit la relation supposée exister entre deux variables, deux phénomènes, deux concepts ou plus. La relation décrite dans une hypothèse peut être causale (de cause à effet; par exemple: «ceci explique cela», «ceci a une incidence sur cela», «ceci est la cause de cela») ou d'association (par exemple: «ceci a un lien avec cela», «ceci est en relation avec cela»). Dans la plupart des hypothèses, on considère deux principaux types de concepts: les causes (ou facteurs) qui ont des effets (ou des conséquences). Les causes sont aussi nommés variables indépendantes tandis que les effets prennent le nom de variables dépendantes. Dans une relation entre deux variables d'une hypothèse, la variable à expliquer, c'est la variable dépendante et le facteur explicatif, c'est la variable indépendante. (2015 :65)

La formulation de l'hypothèse de recherche doit respecter plusieurs facteurs pour qu'elle soit ..... :

- **L'affirmation** : l'énoncé d'une hypothèse doit être formulé comme une affirmation (jamais sous forme de question) et sous une forme permettant la vérification empirique.
- **L'efficacité** : l'énoncé d'une hypothèse doit être concis, tout en étant explicite. Il exprime la manière concrète par laquelle il sera confronté aux faits.
- **La précision** : l'hypothèse doit être bien circonscrite à l'aide de termes précis pour que le contenu de l'énoncé soit mieux saisissable et éventuellement vérifiable, ainsi sa formulation doit éviter toute ambiguïté et toute confusion dans les concepts ou termes-clés utilisés par rapport à la relation postulée. Les termes doivent être suffisamment clairs pour présenter le plus adéquatement possible les phénomènes ou leurs caractéristiques.
- **La vérifiabilité** : l'hypothèse d'une recherche doit être vérifiable. Elle doit pouvoir être soumise directement à l'épreuve des faits recueillis dans la réalité ! au terme de la collecte et de l'analyse des données, le chercheur sera ainsi en mesure d'apporter une réponse à sa question de recherche.
- **La productivité** : une hypothèse doit être productive sur le plan théorique : dans la somme des connaissances déjà accumulées, elle doit apporter un élément nouveau.

- **La neutralité** : une hypothèse de recherche ne doit pas être formulée comme un souhait ni exprimer de jugement personnel sur la réalité. L'usage de termes univoques, précis, signifiants et neutres vise à donner plus de clarté à la recherche afin qu'elle soit comprise et interprétée de la même manière par tous.

#### **4. Les objectifs**

Les objectifs sont des déclarations affirmatives qui expriment les intentions ou les buts visés de la recherche et spécifient les opérations ou actes que le chercheur devra poser pour aboutir aux résultats attendus.

Généralement, ils se formulent au présent de l'indicatif avec des verbes exprimant l'action et qui peuvent amener à des observations comme étudier, décrire, observer, énumérer, définir, vérifier, identifier, construire, mesurer, évaluer, analyser, comparer.

**Étape 3 : Choisir et  
mettre en application  
sa méthode de  
recherche**

Compte tenu de l'objectif, ou de l'hypothèse de recherche, que l'étudiant-chercheur a retenu, il doit choisir une méthode de recherche qui lui permettra de recueillir ses données, le plus souvent en rapport avec des comportements, des perceptions ou des attitudes, et de constituer son échantillon le plus efficacement possible. Qu'il s'agisse de l'observation, de l'entrevue, du sondage, de la méthode expérimentale ou de l'analyse de contenu écrit et visuel, il faut savoir que chaque méthode comporte des avantages et des inconvénients et qu'aucune n'est à prioriser plus qu'une autre.

Afin de guider les chercheurs vers le choix judicieux d'une méthode de recherche, cette contribution propose un survol des possibilités qui s'offrent à eux. Elle aborde ainsi la question de la sélection et de la construction de l'outil de collecte de données qui permet la mise en application de la méthode retenue.

### **Panorama de différentes méthodes pour recueillir des données**

Étymologiquement, la méthode désigne un chemin, une voie, un cheminement à suivre pour parvenir à un but, un objectif, une destination. En sciences humaines et sociales, elle est définie comme « l'ensemble des démarches que suit l'esprit humain pour découvrir et démontrer un fait scientifique. S'interroger sur la « méthode », c'est s'interroger sur la « voie » (odos en grec) suivie pour mener à bien une recherche. » (Guidère, 2004, p. 4). Il s'agit donc de différentes procédures adoptées par le chercheur pour en arriver à un résultat.

Il est à noter que pour certains chercheurs, il est plus légitime de parler de techniques que de méthodes pour collecter les données. Dans la présente communication, nous optons pour « méthodes » vu que celles-ci se réfèrent à un ensemble théorique et technique. « La méthode englobant à la fois la réflexion épistémologique et pratique inclut la construction de l'outil de cueillette de données. Ce concept est plus porteur dans le cadre d'une recherche en sciences humaines. » (Blanc *et al.*, 2015, p. 90)

Savoir choisir sa méthode constitue la base de toute recherche si l'on veut que des éléments signifiants apparaissent. Cela permettra de recueillir des données valables et fiables qui pourront mener à une analyse et à une interprétation intéressantes dans le

cadre de l'étude effectuée. Le bon choix de méthodes dépend de la nature de l'objet d'étude, de la visée de recherche, de la problématique et de la population à l'étude. Dans ce contexte, Maurice Angers suggère que :

« Une fois fixé le problème de recherche, il importe de s'organiser pour recueillir les données nécessaires à la vérification, tout comme entre le projet d'un voyage et le départ effectif, il faut satisfaire à une foule de formalité ne serait-ce que le choix d'un moyen de transport ou d'une agence de voyage. » (1996, p. 130)

Les différentes méthodes d'investigation propres au domaine des sciences humaines et sociales sont :

## **1. L'observation**

L'observation est une méthode fréquemment utilisée pour mener une étude le plus souvent qualitative, elle peut servir à observer d'un œil scientifique des personnes ou des lieux, "L'observation n'est pas réservée a priori au sociologue : d'autres professionnels (journalistes, documentaristes, médecins) observent, prennent des notes. L'observation n'exige aucun autre instrument que le chercheur lui-même, ni mise en œuvre de techniques sophistiquées de traitement de données". (Arborio , 2007). L'observateur est présent et sa seule présence contribue à modifier ce qui va se passer, mais il n'intervient pas lui-même dans la situation (Norimatsu & Cazenave-Tapie, 2017) . Son objectif est de faire un prélèvement qualitatif en vue de comprendre des attitudes et des comportements ; il regarde, prend des notes, écoute et il peut effectuer un enregistrement audio ou vidéo de ce qui se passe. « La méthode de l'observation livre donc à l'observateur des renseignements précis sur le phénomène observé afin qu'il puisse établir un portrait ciblé d'une réalité donnée. » (Blanc *et al.*, 2015, p. 90). Généralement, l'observation se déroule dans un terrain précis, le chercheur est obligé de sortir pour se rendre là où se trouvent les sujets à observer, le plus souvent, dans les endroits les plus fréquentés.

Avant de se lancer dans une observation, le chercheur doit préciser sur quoi portera cette dernière. Quatre grandes catégories d'objets de l'observation sont classées dans le domaine des sciences humaines et sociales (Blanc *et al.*, 2015):

- *Cérémonies sociales* : il s'agit d'interactions humaines organisées, structurées et significatives où l'on observe les rites d'une culture donnée.
- *Les interactions humaines spontanées* : il est question ici de comportements observables mettant en présence plus de deux individus.
- *Les comportements humains individuels* : ces comportements se rapportent à toutes les actions physiques ou verbales exécutées par une personne et qui sont objectivement observables.
- *Les lieux et les objets environnants* : il s'agit d'un environnement physique donné qu'on cherche à décrire.

Après avoir défini l'objet de son observation, il convient au chercheur de choisir le type d'observation le plus approprié à son étude. Le choix de type d'observation doit être relatif à la problématique, aux hypothèses et à l'objectif de l'étude menée. La sélection peut être influencée aussi par d'autres contraintes telles que la disponibilité du temps ou l'accessibilité au lieu.

Le tableau ci-dessous présente les types d'observation et leurs contextes :

Observations

Contextes d'observation

Types d'observation	<p><i>Naturelle</i> (directe) : l'observateur se place dans le milieu habituel des personnes observées.</p> <p><i>Expérimentale</i> (contrôlée) : observation qui se fait généralement dans un lieu neutre, décidé par le chercheur, souvent en laboratoire ou dans un univers simulé.</p>
Degrés de participation	<p><i>Participative</i> : le chercheur s'insère dans la vie de groupe observé, fait la même activité pendant un certain temps (quelques semaines, quelques mois ou plus). Dans ce cas, l'observateur est toujours au départ un étranger au phénomène étudié, mais en cours d'observation il n'est plus seulement spectateur, il devient acteur et participe au déroulement du phénomène qu'il étudie. (Loubet del Bayle, 2000). Ce type d'observation utilise les moments de vécu partagé comme source d'information.</p> <p><i>Désengagée</i> : l'observateur ne se mêle pas à la vie des personnes observées. Il ne joue aucun rôle dans le déroulement de la situation observée et en reste seulement un spectateur.</p>
Manières de la conduire	<p><i>Dissimulée</i> : les personnes observées ne savent pas qu'elles le sont. L'observation se déroule sans que l'observateur soit visible ou que son rôle soit connu de ces derniers.</p> <p><i>Non-dissimulée</i> : situation dans laquelle les personnes observées ont connaissance de la présence d'un observateur.</p>

### 1.1. Les critères importants pour choisir son terrain d'observation :

- L'adéquation du lieu avec l'objet de l'observation ;
- La présence d'un nombre suffisant de sujets à observer ;
- La possibilité de généraliser à d'autres lieux les observations réalisées.

## 1.2. Outil de l'observation

Après qu'il choisisse l'objet et le type de son observation, le chercheur est appelé maintenant à préparer un terrain d'observation et à adopter des moyens de conduire et de noter toutes ses observations.

**Le plan d'observation :** il relie les objectifs de recherche, l'objet de l'observation et le terrain d'observation sélectionné. Il facilite l'organisation du travail sur le terrain, rendant ainsi l'activité d'observation plus ciblée et plus efficace pour l'équipe de travail.

Un plan d'observation implique :

- la description de l'objet de l'observation ;
- l'échelle des observations, c'est-à-dire la mesure graduée des interactions ou des attitudes permettant de standardiser les observations effectuées ;
- les paramètres de l'observation et les détails pratiques tels que les noms des personnes affectées à chacune des tâches, l'échéancier de planification de l'activité, les horaires individuels et la durée des séances d'observation. (Blanc *et al.*, 2015 : 122)

L'élaboration de ce plan se réalise en fonction de la problématique et de la population choisie. L'étudiant chercheur doit prendre en considération la définition des concepts préalablement établie, de la visée de sa recherche, de ses hypothèses, de ses objectifs ainsi que de l'analyse conceptuelle.

**La grille d'observation :** Appelée parfois « cadre d'observation », la grille d'observation permet l'identification des pratiques et des attitudes des personnes observées. Elle se construit grâce aux dimensions et aux indicateurs que le chercheur a identifiés précédemment :

« La grille d'observation fait état des indicateurs que vous comptez utiliser et observer. Ces indicateurs, qui varient en fonction de vos préoccupations concernant l'observation, désignent les aspects physiques ou comportementaux qu'un observateur peut voir et noter aisément dans leurs moindres détails. En outre, la grille d'observation peut contenir vos réflexions au sujet des éléments observés. » (Blanc *et al.*, 2015, p. 123)

### 1.3. Avantages et limites

La méthode de l'observation permet au chercheur de recueillir des informations en situation naturelle, elle offre ainsi une perception de la réalité vécue ce qui conduit à une compréhension profonde des éléments (Angers, 1996). L'intégration du chercheur dans le groupe observé, lui permet d'avoir des données de première main ainsi qu'elle lui favorise l'accès à des comportements dont les utilisateurs n'ont pas toujours conscience. A la différence des autres méthodes, l'observation reste la méthode idéale pour explorer ou décrire un sujet de recherche pour lequel il existe peu de documentation.

Si l'observation a l'avantage de donner au chercheur l'occasion de s'intégrer dans la communauté étudiée et d'observer ce qui se passe, « il reste que les événements ne sont pas tous prévisibles, que plusieurs peuvent se produire en même temps et sont alors difficilement tous observables » (Angers, 1996 : 139).

En effet, il est très difficile, pour un chercheur qui choisit la méthode de l'observation d'être objectif. Les résultats recueillis dépendent de l'observateur lui-même qui peut être influencé par le déroulement de l'expérience et par conséquent il pourra l'interpréter à partir de ses propres valeurs.

## 2. L'entrevue

L'entrevue, ou entretien est un procédé d'investigation scientifique utilisant un processus de communication verbale qui consiste à recueillir de l'information de vive voix auprès d'un individu pris isolément, ou, dans certains cas, auprès de groupes. Elle permet de les interroger afin d'obtenir des renseignements, des représentations, des perceptions ou des motivations qui sont en lien avec le phénomène à l'étude. C'est une conversation avec un but précis et délimité. Elle peut prendre les formes suivantes :

- *L'entrevue non directive* : l'enquêteur se manifeste peu ; il lance un sujet et l'enquêté parle librement.
- *L'entrevue semi-directive* : situation de communication particulière : se présente comme une conversation mais n'en est pas une réellement car l'enquêteur a pour visée non de parler

mais de faire parler son interlocuteur. L'interviewer élabore un guide d'entrevue en suivant les aspects et les thèmes établis à l'étape de l'élaboration de la problématique et propose à l'interviewé une liste des sujets qu'il doit aborder ; l'entrevue démarre par une question vaste et ensuite les questions de plus en plus précises.

Par l'entrevue, le chercheur accède aux représentations des enquêtés, à leurs motivations, à leurs positionnements et idées personnelles. Il sera nécessaire parfois de filmer ou d'enregistrer les données et donc de demander au préalable l'autorisation à la personne. Ensuite, il faut transcrire les données afin de pouvoir les analyser, ce qui requiert du temps. Cette méthode se prête ensuite à une analyse qualitative.

## 2.1. Outil de l'entrevue

Comme nous l'avons abordé supra, l'outil de collecte de données propre à l'entrevue est le **guide** ou **schéma** d'entrevue. Ce dernier se compose de « l'ensemble des questions se référant aux concepts, aux dimensions et aux indicateurs qui ont été déterminés lors de l'élaboration de la problématique. Parfois, il peut aussi contenir des images, des sons ou des extraits de documents, en particulier si l'entrevue vise à recueillir les commentaires et les réactions provoqués par ces documents. » (Blanc *et al.*, 2015, p. 131)

Le schéma d'entrevue se compose principalement de questions et de sous questions sur le modèle de la question ouverte. Celle-ci doivent être formulées de telle manière que la personne se sente libre dans sa façon de répondre, tant pour ce qui est de la durée que pour ce qui est de contenu. Les termes employés de doivent donc pas donner de précision sur la façon de répondre, en offrant des choix par exemple. Les questions ouvertes sont générales et permettent habituellement d'obtenir de nombreux détails et de stimuler la conversation, surtout lorsque l'interlocuteur est peu loquace. Voici quelques bonnes façons de lancer une question ouverte :

- « Parlez-moi de. . . »
- « Présentez-moi. . . »
- « Décrivez-moi. . . »
- « Pouvez-vous m'expliquer. . . »

- « Comment percevez-vous. . . »
- « De quelle manière. . . »

Les questions fermées viennent pour compléter les questions ouvertes, sans pour autant en constituer la base. Ces dernières ne permettent pas d'aller au fond de la pensée de l'interlocuteur quant à l'objet de la recherche.

Il est à noter d'ailleurs que chaque question doit avoir un lien avec la problématique définie ainsi qu'avec les indicateurs et les concepts qui s'y trouvent. Sauf les questions qui permettent de circonscrire correctement l'information recherchée qui doivent être formulées.

## **2.2. Avantages et limites**

Cette méthode présente l'avantage de pouvoir approfondir le sujet de la recherche. Elle vise à faire parler en profondeur les enquêtés et offre plus de possibilités d'évaluer leur compréhension et leur interprétation des questions, de même que de clarifier toute ambiguïté au sujet du sens d'une question ou d'une réponse. En fait, la personne interrogée a le temps de choisir les mots dans lesquelles elle va s'exprimer et d'expliquer son raisonnement. L'intervieweur peut être en mesure d'établir une relation de confiance avec le répondant et de mieux obtenir des réponses spontanées, plus riches et surtout plus nuancées.

Par contre l'entrevue présente plusieurs limites. Premièrement, il se peut que les personnes sélectionnés pour l'entrevue « ne puissent pas fournir les données nécessaires à la poursuite de la recherche, soit parce qu'ils manquent de renseignements, soit parce qu'ils craignent d'être jugés, soit parce qu'ils ont de la difficulté à exprimer clairement leurs idées. » (Blanc *et al.*, 2015, p. 99). Deuxièmement, il peut arriver que la personne enquêtée ne dit pas la vérité et donne des réponses mensongères, ou, dans certaines situations, pourra suivre les stratégies d'évitement en donnant une réponse qu'elle croit acceptable mais, en réalité, c'est une réponse qui ne correspond pas à ce qu'elle pense véritablement. Troisièmement, l'entrevue est considérée comme méthode coûteuse. Elle

demande d'investir du temps, non seulement pour leur réalisation proprement dite, mais aussi pour les déplacements, la transcription et l'analyse des propos recueillis.

### **2.3. Conseils préalables à la passation de l'entretien**

- Bien définir l'échantillon des personnes à interroger : susceptibles de produire les réponses aux questions que l'on pose.
- Bien préparer la consigne inaugurale : consigne très importante car elle va lancer l'entretien. Il faut qu'elle soit pertinente et en même temps suffisamment floue pour ne pas trop orienter.
- Préparer un guide d'entretien : cibler quelques questions à poser (ou mieux les thèmes à aborder). Essayer de les apprendre par cœur. Éviter de procéder à une question/réponse.
- Envisager un environnement favorable: difficile de recueillir des données authentiques dans un environnement bruyant et inconfortable. N'oubliez pas de demander l'autorisation, même auprès des enfants, si vous enregistrez (ce qui est souhaitable)

### **2.4. Conduite de l'entretien**

Viser le semi-directif. Pratiquer la reformulation, l'écoute active, les signes phatiques pour encourager votre interlocuteur. Ne pas faire trop long.

## **3. Le questionnaire**

Le questionnaire est une méthode de recherche utilisées d'une manière directive auprès d'individus afin d'explorer leur opinion, leurs représentations ou le discours qu'ils tiennent sur leurs pratiques. On n'accède pas aux pratiques, mais à l'idée que s'en font les sujets et à ce qu'ils acceptent de dire en situation d'enquête. Cette méthode permet d'interroger un plus grand nombre d'acteurs et d'obtenir des données statistiques, mais aussi une analyse qualitative qui cherche à interpréter les chiffres.

Selon Maurice Angers (1996), trois éléments peuvent différencier le questionnaire du sondage :

- *Le sujet des questions* : dans le questionnaire, l'enquêteur peut aborder plusieurs types de sujets depuis les plus impersonnels jusqu'aux plus intimes alors que le sondage interroge les individus sur une évaluation ou une intention d'agir précise ; il est associé à l'enquête d'opinion.
- *La population visée* : le sondage est destiné à une large population. Le questionnaire, quand à lui, vise à connaître l'avis d'une population plus limitée.
- *Le nombre de questions* : généralement, les questions du sondage sont limitées. Il est court et se réduit à une page ou un peu plus. Quant au questionnaire, il se compose d'une dizaine de questions qui portent sur plusieurs aspects.

### **3.1. Outil du questionnaire**

Le chercheur doit élaborer un formulaire de question en fonction de la question centrale posée, ou en fonction de l'hypothèse ; sans formulaire construit avec soin, il sera impossible de vérifier l'hypothèse formulée ou d'atteindre l'objectif de recherche. Il faut absolument être au clair par rapport à ce que l'on souhaite savoir avant de commencer. Il importe donc d'apporter une attention particulière à la création de ce formulaire à question.

Un questionnaire peut contenir :

- *Des questions fermées* : un formulaire de questions typique est composé essentiellement de questions fermées. La personne interrogée répond en effectuant un choix entre différentes modalités de réponses. La question offre un choix unique ou multiple de réponses. On obtient des résultats plutôt quantitatifs à interpréter.
- *Des questions ouvertes* : sans modalité de réponse ; la personne interrogée peut s'exprimer librement et plus longuement avec ses propres mots. Ce type de questions se prête à un traitement plutôt qualitatif de l'analyse.

### 3.2. La construction d'un questionnaire

#### La question fermée

Le formulaire est composé essentiellement de questions fermées. Ce modèle de questions demande une réponse particulière à l'enquête parmi une liste qui lui est présentée. On n'y répond pas comme on veut et le libellé de la question exige une réponse précise.

**La question dichotomique :** est celle qui oblige l'enquêté à choisir entre deux réponses, entre vrai et faux ou entre oui et non...etc

- |                                  |                         |
|----------------------------------|-------------------------|
| - As-tu des difficultés à lire ? | - Quel est votre sexe ? |
| Oui <input type="checkbox"/>     | Masculin                |
| Non <input type="checkbox"/>     | Féminin                 |

**La question à choix multiples :** est celle qui offre un éventail de réponses plausibles à l'enquêté. On peut distinguer trois variantes principales :

- La question à choix multiples et à une seule réponse permise. Comme on ne peut pas prévoir toutes les réponses possibles, il faut toujours ajouter une rubrique « autre (préciser) » pour s'assurer que chaque enquêté aura une possibilité de choix.

-Suivez-vous des études :

En présentiel exclusif

En présentiel avec TICE en appui

A distance- autoformation exclusif

Hybride autoformation guidée (présentiel+ à distance)

Autre (préciser).. .....

- La question à choix multiples à plusieurs réponses permises, appelée aussi *question cafétéria*. Quand une question permet plusieurs réponses, on l'indique entre parenthèses.

-Vous communiquez en français (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

En classe

Dans la rue

A l'école, en dehors de la classe

A la maison

**La question à énumération d'items :** Ce genre de question demande à l'enquêté d'évaluer chacun des items d'une série ou de les classer les uns par rapport aux autres.

- à l'oral, à quelles activités consacrez-vous plus de temps ? (Numérotez-les de 1 à 4)

L'articulation

Les actes de paroles

La prosodie

La postural

**La question de pointage :** Question exigeant de cocher plus d'une réponse afin de connaître l'étendue d'un comportement ou d'une attitude.

Je veux obtenir mon diplôme d'études collégiales parce que (vous pouvez cocher plus d'une réponse) :

- Je veux faire de l'argent
- Je veux avoir un bon statut social
- Je veux parfaire mes connaissances
- Je ne veux pas travailler maintenant
- La scolarité est importante
- Mes parents l'exigent
- Autre : \_\_

**Question d'accord ou d'appréciation :** Question où le participant doit déterminer son degré d'accord ou d'appréciation.

- Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou n'êtes pas d'accord avec les affirmations suivantes :

La formation hybride me rend motivé

Tout à fait d'accord

Plutôt d'accord

Plutôt en désaccord

Tout à fait en désaccord

**Question de classification :** Question où le participant doit classer différents éléments selon un ordre préétabli.

- Classez ces difficultés liées à l'enseignement hybride de la plus (1) à la plus ennuyeuse (8) :

Faiblesse de l'infrastructure

Connexion internet insuffisante

Non maîtrise des outils numériques

Indisponibilité des conseillers technopédagogiques

Difficulté d'enseigner quelques matières en ligne

Assiduité faible et intermittente des étudiants

Manque de modalités fixant le contrôle déontologique des étudiants

Absence des critères fixes pour l'évaluation

**Question sémantique différentielle :** Question comportant des adjectifs et leurs antonymes placés aux deux extrémités d'une échelle graduée. Le participant doit se situer par rapport à l'un ou l'autre de ces adjectifs.

- La formation en ligne est :
  - Inintéressante 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 Intéressante

- Démotivantes 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 Motivantes

**La question ouverte :** elle peut être utilisée mais de façon limitée. La latitude laissée à l'enquêté rend les réponses plus difficilement quantifiables et comparables. C'est pourquoi, idéalement, un questionnaire devrait n'en contenir aucune. à réponse courte ou élaborée.

### 3.3. La formulation des questions

- On emploie habituellement le *vouvoiement*.
- Les termes doivent être *simples* et adapter le vocabulaire au groupe social enquêté (pas de jargon spécialisé).
- Chaque question ne doit contenir qu'une *idée*. On évite par conséquent les questions ambiguës comme celle-ci « parlez-vous la langue française et anglaise ».
- Eviter les négations et les doubles négations.
- Chaque question doit être rédigée en *terme neutre* pour ne pas influencer l'enquêté. On peut l'influencer par la suggestion comme dans la question suivante : « Est-il vrai que la paix dans le monde est menacée ? » en appuyant sur le terme *vrai*, on suggère qu'il y aurait lieu de répondre oui
- Chaque question doit être *courte* pour éviter les incompréhensions. Une question devrait s'écrire sur une ligne ou deux, tout au plus.
- Chaque question doit être *claire* pour éviter l'imprécision.
- Chaque question doit être *vraisemblable*, éviter l'intention ou l'anticipation et la mémorisation excessive.
- Ne pas faire trop long (dix ou douze questions en tout)
- Ne pas oublier de poser quelques questions signalétiques sur les données sociales (âge, sexe, classe, etc.). Elles peuvent être placées en fin de questionnaire.

### 3.4. La formulation des choix de réponses

Le formulaire de questions se compose principalement de questions fermées. Celles-ci impliquent que des catégories de réponses devront être construites parmi lesquelles l'enquêté effectuera son choix. La formulation de ces propositions de réponses obéit à ces règles :

- Toutes les réponses proposées doivent être *plausibles* (vraisemblables), c'est-à-dire correspondre à un aspect de la réalité qui pourrait être vrai. Des réponses farfelues (drôle, bizarre) feraient mettre en doute le sérieux de l'enquête. En outre, présenter une ou des réponses invraisemblables a pour conséquence d'orienter l'enquêté vers une autre réponse.
- Les réponses doivent être explicites.
- La liste de réponses doit être *exhaustive*. Personne ne doit se retrouver sans catégorie. Si des possibilités de réponses manquent, c'est toute la question qui est invalidée. Il faut prendre le temps de réfléchir à toutes les possibilités et ajouter dans chaque liste de réponses la catégorie *Autre (préciser)* pour plus de sûreté.
- Les catégories de réponses doivent être *mutuellement exclusives*, c'est-à-dire que chacune doit être bien délimitée pour ne pas empiéter sur une autre.
- Le nombre de catégories de réponses doit être *restreint*. Une longue liste de réponses risque d'embrouiller l'informateur. Pour éviter des ambiguïtés, on se limite à un éventail de trois, quatre ou cinq choix tout au plus, avec l'ajout de *Ne sais pas* ou *refus*, s'il ya lieu.

### 3.5. La disposition générale des questions

- Un questionnaire mal écrit, malpropre, difficilement lisible entrainera automatiquement moins de réponses.
- Avant la première question, il faut indiquer au lecteur comment répondre : par exemple en cochant, en mettant un X ou en encerclant. Il vaut mieux adopter une seule façon de faire qui sera utilisée tout au long du formulaire.

- Chaque page doit être aérée pour en faciliter la lecture. Les caractères d'imprimerie doivent être uniformes et connus.
- Pour faciliter la lecture, une question doit être complète sur une seule page, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas commencer sur une page pour finir sur une autre. En outre, la liste des réponses associée à une question doit aussi être sur la même page que cette dernière.
- Les questions vont du plus facile au plus difficile de façon à ne pas faire obstacle aux opérations mentales de l'informateur.
- Les questions vont de l'impersonnel au personnel.
- Dans la mesure du possible, les parties qui semblent liées se suivront afin de présenter une continuité d'ensemble.
- Les questions passent du général au particulier.

En bref, la personne interrogée doit pouvoir lire avec aisance chaque page du formulaire, n'avoir à aucun moment à revenir en arrière, savoir quelles questions la concernent, où et comment y répondre et quoi faire avec ce document une fois rempli.

Un texte de présentation doit obligatoirement accompagner le questionnaire. Cette présentation se caractérise par sa brièveté et sa netteté. On se présente personnellement, on précise le sujet ou les buts de la recherche en des termes non spécialisés. On incite à répondre par divers encouragements et on assure l'anonymat.

**Exemple :**

Bonjour,

Nous sommes des étudiants et suivons un cours de recherche en FLE. Nous avons besoin de votre collaboration pour accomplir et réussir notre travail. La recherche porte sur.....

Si vous voulez bien répondre aux questions qui suivent, cela ne prendra que quelques minutes de votre temps. C'est anonyme.

Merci à l'avance.

(Suivent les noms des membres de l'équipe de recherche.)

### **3.6. Avantages et limites**

Le grand avantage du questionnaire par rapport aux autres méthodes, c'est qu'il permet la collecte de donnée auprès d'un large échantillon de participants, ce qui résulte une meilleure représentativité des réponses. Puis, sa passation et son traitement sont rapides, que ce soit par téléphone, par Internet, par courrier, en face à face ou dans une rencontre de groupe, et peu coûteux. Les questionnaires donnent la possibilité de collecter des données quantitatives qui sont faciles à administrer et à traiter, surtout avec le développement de la technologie qui offre une variété de logiciels de traitement statistique.

Toutefois, le questionnaire comporte aussi des limites. D'abord, il peut arriver que les réponses obtenues soient superficielles vu que le répondant donne la première information qui lui vient à l'esprit. D'autre part, il serait difficile au chercheur, dans certains cas, de clarifier certaines questions, de s'assurer qu'il comprend bien les réponses, de demander des éclaircissements ou des explications sur des réponses, ou encore de s'assurer que le répondant répond à toutes les questions du formulaire. La réussite d'une enquête par questionnaire s'appuie sur la bonne élaboration des questions. Puisqu'il est difficile de déterminer le degré de compréhension et d'interprétation des enquêtés pour chaque question, il peut toujours y avoir une réponse qui ne reflète pas réellement ce que le chercheur vise à mesurer.

## **4. L'expérimentation**

Inspiré des sciences de la nature, l'expérimentation est définie par Russel. A. Jones (2000) comme un procédé de recherche qui consiste à manipuler de manière active une réalité ou un phénomène (la variable indépendante) en vue de voir dans quelle mesure ces modifications auront des répercussions sur une autre réalité ou un autre phénomène (la variable dépendante). ». Elle est donc employée pour isoler un lien de causalité entre les différents variables.

Le chercheur part d'une hypothèse très précise et crée une situation telle que, si cette hypothèse est vraie, certaines causes vont entraîner certains effets. Pour vérifier cette hypothèse, le chercheur fait passer deux tests aux sujets de l'expérience. Le premier est nommé « pré-test », il est administré avant l'introduction de la variable indépendante et le second, appelé post-test est mené après l'insertion de la variable indépendante. Ce dernier vient pour mesurer à nouveau les résultats obtenus des sujets participants.

Dans l'expérimentation, il y a lieu souvent de prévoir un groupe expérimental (groupe d'individus qui est exposé à la variable indépendante) et un groupe témoin (groupe d'individus qui n'est pas soumis à la variable indépendante) et ensuite de comparer les résultats des deux groupes. Les groupes doivent être équivalents en ce qui concerne le nombre de sujets et les caractéristiques pouvant influencer sur la variable dépendante (sexe, âge, personnalité, état de santé, etc.) Il y a souvent un traitement quantitatif associé.

#### 4.1. Outil de l'expérimentation

Pour procéder à l'expérimentation et afin de mesurer l'effet de la variable indépendante sur la variable dépendante, le chercheur utilise une planification de l'expérimentation, appelée un **schème expérimental**.

Dans le domaine de la recherche scientifique en sciences humaines et sociales, il existe deux types possibles d'expérimentation (Blanc *et al.*, 2015, p. 102) :

- *Le schème expérimental simple* : type de plan associé à la méthode expérimentale qui permet d'étudier l'effet d'une seule variable indépendante sur une variable dépendante.
- *Le schème expérimental factoriel* : type de plan associé à la méthode expérimentale qui permet d'étudier l'effet de plusieurs variables indépendantes sur une variable dépendante.

#### 4.2. Avantages et limites

L'expérimentation est une méthode d'investigation précise, rigoureuse et efficace pour établir les relations causales existant entre deux variables. Elle permet, certes, au chercheur d'avoir en main tous les éléments connus du phénomène à observer et lui

offre donc des garanties de maîtrise plus sûres que d'autres méthodes (Angers, 1996). Vu que l'environnement de l'expérimentation est toujours contrôlé, il sera plus facile au chercheur d'isoler et d'expliquer le phénomène étudié. Une des limites de cette méthode est le manque de représentativité des sujets d'expérience et le risque de leur perte en cours de l'expérimentation avec ou sans raison manifeste. Dans les milieux de l'expérimentation où la situation n'est pas réelle, c.-à-d., artificiels ; il se peut que le chercheur obtienne des résultats biaisés.

## 5. L'analyse de contenu

L'analyse de contenu est une méthode de traitement de donnée. Elle « permet de retracer, de quantifier, voire d'évaluer, les idées ou les sujets présents dans un ensemble de documents : le corpus. » (Leray, 2010, p. 5). Il s'agit donc, de prélever systématiquement dans ces documents de divers types des informations de manière à mieux expliquer, comprendre et comparer des phénomènes.

Les documents étudiés dans une analyse de contenu sont écrits (journaux, archives, discours politiques, déclarations officielles, etc.), sonores ou visuels (photographies d'archives, cartes postales ou géographiques, images numériques, cinématiques de jeux vidéo, publicités, affiches, films, timbres-poste, documentaires, diapositives familiales, etc.).

Le traitement des données de l'analyse de contenu peut être qualitatif, quantitatif ou les deux à la fois. Le traitement qualitatif vise à dégager la signification du texte en se référant au sens des mots employés et à la structure logique du document étudié alors que le prélèvement quantitatif consiste à étudier le document en dénombrant les différents éléments qui le constituent, en les classant, en chiffrant leur fréquence, leur répétition. Et ce sont les résultats chiffrés de ce dénombrement qui sont ensuite interprétés.

L'analyse de contenu peut se réaliser de différentes manières (Blanc *et al.*, 2015) :

- *L'analyse du discours* : son but est de déterminer la position d'un groupe ou d'un individu s'exprimant à propos d'un sujet donné. Ce type d'analyse convient lorsque le sujet à

l'étude est peu connue et qu'il ne permet donc pas le recours à une quelconque théorie, ou encore lorsqu'on souhaite déterminer la position d'un groupe ou d'un individu à propos d'un sujet donné.

- *L'analyse théorique* : analyse de contenu visant à vérifier une théorie et à donner un sens à un phénomène observé à partir des contenus latents et manifestes de documents écrits ou visuels. Ce type d'analyse convient lorsque vous voulez vérifier une théorie ou donner un sens à un phénomène observé à l'aide d'un cadre théorique.
- *L'analyse statistique* : analyse de contenu qui vise à recueillir et à construire des regroupements statistiques dans une méta-analyse, dans le but de compléter les données émanant d'une autre méthode de recherche ou de suivre l'évolution d'un phénomène dans le temps.

### 5.1. Outils de l'analyse de contenu

Les principaux outils de collecte de données liés à la méthode de recherche de l'analyse de contenu sont **la grille d'analyse** et **la fiche de prélèvement**.

Le chercheur peut regrouper dans une grille d'analyse toutes les catégories d'analyse et les unités de signification qui serviront à analyser la documentation. Elle peut être fermée, ouverte ou contextualisée. C'est un outil utile pour traiter les éléments quantitatifs que qualitatifs.

Si le corpus est abondant ou l'analyse nécessite un recueil des extraits écrits plus longs, une fiche de prélèvement sera plus utile. Cette dernière peut inclure aussi des schémas aidant à la compréhension du texte ou du document visuel analysé. Il existe quatre types de fiches : la fiche résumé, la fiche commentaire, la fiche citation et la fiche carte conceptuelle.

### 5.2. Avantages et limites

Bien qu'elle puisse demander beaucoup de temps, l'analyse de contenu reste la meilleure méthode qui permet l'examen en profondeur de document. Grâce à cet outil, il devient

possible « de scruter en profondeur les représentations, les perceptions, les croyances, les valeurs et l'idéologie d'un individu ou d'un groupe social à travers une documentation écrite ou visuelle. » (Blanc *et al.*, 2015, p. 107). L'analyse de contenu donne la possibilité de faire des études comparatives et évolutives (Angers, 1996), elle permet de comparer des documents selon leurs thèmes, leurs intentions et leurs visées. Cependant, cette méthode exige beaucoup de temps, de la recherche des documents pertinents, à la lecture, à la relecture de ces documents, jusqu'à la collecte lente et systématique des éléments significatifs. Parmi les limites de l'analyse de contenu aussi, la difficulté d'accéder, parfois, ou de retrouver l'origine de certains documents et leurs auteurs.

Le choix d'une méthode pour sa propre recherche peut paraître difficile pour un chercheur en sciences humaines et sociales. Certes, plusieurs facteurs peuvent intervenir lors de ce choix, citant par exemple les moyens matériels et financiers du chercheur, ses capacités personnelles ou le temps dont il dispose pour terminer son étude.

Le choix dépend, en principe, de son utilité en regard de sa définition du problème. Parfois une combinaison de méthodes sera la meilleure option. En effet, le bon choix découle d'une réflexion prenant en considération le pour et le contre de chacun des diverses méthodes à la lumière du problème de recherche que nous avons définie au départ. Il faut avant tout choisir la méthode qui correspond le mieux à la visée du travail et à l'objectif ou à l'hypothèse relatifs à la problématique.

Toutefois, il peut arriver qu'une méthode paraisse le choix le plus judicieux au départ, mais au cours de l'étude, le chercheur découvre qu'elle n'est pas la meilleure option ; pour cette raison, ce dernier doit faire preuve de souplesse, il doit manifester son esprit scientifique lors du choix de la méthode. Il faut faire preuve de créativité, de rigueur, d'esprit critique et de tolérance à l'ambiguïté.

Les différentes méthodes d'enquête présentées ci-dessus permettent chacune de collecter des données qui ont des caractéristiques différentes et donc, un intérêt, une validité et une portée relatives pour le traitement de la problématique du mémoire. La question qui

se pose donc est celle de leur complémentarité : dans quelle mesure peut-on combiner les données collectées, sans générer incohérence ou confusion lors de leur interprétation.

Les données collectées grâce aux différentes méthodes d'enquêtes, ont des caractéristiques spécifiques : les questionnaires procurent des données quantitatives, déclaratives et peu contextualisées ; les entretiens procurent des données qualitatives, fines et contextualisées ; l'observation procure des données de nature similaire à celle des entretiens ; les documents procurent des données de natures variables. De ce fait, il est préférable de ne pas agréger ou de faire la synthèse de ces données. Il est cependant possible de jouer sur la complémentarité des données issues de ces différentes méthodes d'enquête. Plusieurs possibilités sont envisageables, mais leur intérêt dépend de la problématique traitée et du dispositif d'enquête approprié à cette problématique.

Ainsi, il est possible d'utiliser une enquête par questionnaire, afin d'explorer une organisation ou une situation sociale donnée, puis de passer à des entretiens et / ou de l'observation, afin d'approfondir le sujet. A l'inverse, on peut partir d'une observation directe ou participante, la préciser par des entretiens, puis tenter de généraliser l'enquête par des questionnaires très largement diffusés.

Il est également possible de procéder à des enquêtes dans plusieurs organisations, puis de comparer les données collectées. Ces données peuvent provenir de questionnaires, d'entretiens ou d'observations. Le travail d'enquête devient alors comparatif ; il faut cependant veiller à comparer des données issues d'enquête basées sur des méthodes identiques.

Ces trois stratégies d'enquête : généralisation, approfondissement, comparaison, découlent du choix de dispositif d'enquête que l'on fait en vue du traitement de la problématique. La mise en pratique d'une de ces stratégies nécessite un respect rigoureux des différentes méthodes d'enquête que l'on utilise. Le choix d'un dispositif d'enquête doit donc se traduire, au final, en une utilisation cohérente des méthodes d'enquête.

# **Étape 4 : Analyser ses données et interpréter ses résultats**

Bien avant de procéder à l'analyse de vos données, il vous faut en effet les recueillir ! Cette étape est incontournable et se traduit par le fait d'aller chercher vos données. Pour une expérimentation, il s'agit de la mettre en place afin de recueillir les données. Pour l'observation, vous devez faire appel à un enregistrement et/ou à une vidéo à transcrire. Pour le mode questionnaire, vous procédez à la passation de ce questionnaire et surtout vous recueillez ensuite les questionnaires renseignés. Si vous avez opté pour un ou plusieurs entretiens, il vous faut fixer des rendez-vous, aller ensuite sur le terrain pour rencontrer vos interlocuteurs et mener les entretiens, en veillant à les enregistrer avec l'accord préalable de l'enquêté(e), ou sinon à prendre des notes détaillées. En cas de méta-analyse il vous faut chercher les documents pertinents tout en sélectionnant les extraits à soumettre à l'analyse.

Les méthodes d'analyse des informations se déclinent en deux grandes catégories : **l'analyse statistique des données** et **l'analyse de contenu**.

### 1. L'analyse statistique des données

Cette forme d'analyse convient généralement pour les recherches axées sur l'étude des corrélations entre des phénomènes susceptibles d'être exprimés en **variables quantitatives** et aussi donc dans les cas où les données sont recueillies à l'aide **d'enquête par questionnaire**. Les avantages de ce type d'analyse :

- précision et rigueur du dispositif méthodologique ;
- puissance des moyens informatiques pour la manipulation des variables ;
- présentation et clarté des résultats.

Les inconvénients : les faits qui intéressent le chercheur en sciences humaines ne sont bien entendus pas tous mesurables quantitativement, loin de là ! L'outil statistique a un pouvoir d'élucidation certain mais il ne dispose pas, en lui-même, d'un pouvoir explicatif. Il peut décrire des relations, des structures, mais la signification de ces éléments ne découle pas de l'outil lui-même. C'est au chercheur de toujours **donner un sens** à ces

relations, par le modèle théorique qu'il aura construit (problématique/cadre théorique), et en fonction duquel il a choisi cette méthode d'analyse.

## 2. L'analyse de contenu :

Cette forme d'analyse peut porter sur des messages de types très variés, par exemple pour ce qui peut vous concerner, des œuvres littéraires, des articles de journaux, des textes officiels, des documents audio-visuels, des compte rendus d'entretiens, etc.

L'objectif visé dans le cadre de cette analyse est donc, pour le chercheur, de tenter de construire une connaissance à partir des informations recueillies à travers ces messages; et notamment à partir du choix des termes utilisés par l'enquêté, leur fréquence, leur organisation, la construction de son discours.

Cette méthode d'analyse s'utilise généralement pour étudier les représentations et les jugements d'une personne ou d'un groupe de personnes, à travers leur discours. Cette méthode présente comme intérêts de pouvoir traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité, comme par exemple les comptes rendus ou transcriptions d'entretiens non ou semi directifs.

« Mieux que toute autre méthode de travail, l'analyse de contenu (...) permet, lorsqu'elle porte sur un matériau riche et pénétrant, de satisfaire harmonieusement aux exigences de la rigueur méthodologique et de la profondeur inventive qui ne sont pas toujours facilement conciliables. »

Quivy. R., Van Campenhoudt L., Manuel de recherche en sciences sociales Paris Dunod 1998, p. 217

Les méthodes d'analyse de contenu se déclinent également en deux catégories : **les méthodes quantitatives** et **les méthodes qualitatives**, en fonction de l'importance en taille et du traitement des informations (en grand nombre et sommaires pour l'analyse quantitative, en petit nombre et détaillées pour l'analyse qualitative).

## 3. L'analyse quantitative

La recherche effectuée à partir de données quantitatives vise à mesurer, à calculer et à quantifier des réalités sociales ou des phénomènes complexes. Les résultats numériques, obtenus le plus souvent au moyen d'expérimentations ou de sondages pourront être utilisés à l'état brut ou être classifiés, ou ils pourront être croisés entre eux en vue d'expliquer la nature de leurs relations. On le voit, l'analyse statistique permet de décrire un phénomène ou d'expliquer ce qui relie des variables ou des concepts.

#### 4. L'analyse qualitative

L'analyse qualitative, qu'on oppose souvent à l'analyse quantitative, mais qui la complète très bien, cherche à saisir des phénomènes humains ou sociaux qu'il est parfois difficile de chiffrer et de mesurer. L'observation, l'entrevue et l'analyse de contenu sont les méthodes qualitatives utilisées le plus couramment dans cette catégorie de recherche. Ces méthodes peuvent toutefois prendre un tournant qualitatif ou quantitatif selon les besoins d'une recherche spécifique.

	RECHERCHE QUALITATIVE	RECHERCHE QUANTITATIVE
<b>Point de départ</b>	Théorie a posteriori Faits → Hypothèse	Théorie a priori Hypothèse → Faits
<b>But</b>	Explorer	Décrire – Expliquer
<b>Plan de recherche</b>	Émerge à mesure	Est établi à l'avance
<b>Choix des participants</b>	Choix délibéré Marginalité	Choix aléatoire Représentativité
<b>Relation chercheur et participants</b>	Interaction	Absence d'interaction
<b>Collecte et analyse des données</b>	Subjectivité Observations personnelles Mesures qualitatives Description détaillée	Objectivité Instruments de mesure Mesures quantitatives Analyse statistique
<b>Portée des résultats</b>	Connaissances spécifiques Hypothèse à vérifier	Connaissances généralisables Faits établis
<b>Rôle de l'intuition</b>	Source légitime de connaissances	Source d'idées à vérifier

- **L'analyse thématique** est plus souvent traitée sous l'angle qualitatif (mais peut l'être aussi sous l'angle quantitatif), elle vise à mettre en évidence les représentations sociales

ou les jugements des locuteurs à partir de l'étude de leur discours, du point de vue du repérage des thèmes (et sous thèmes) récurrents et regroupés en unités significatives. L'analyse peut aussi s'effectuer à partir des jugements émis par le locuteur, leur fréquence, leur direction (positive ou négative) et leur intensité.

- **L'analyse formelle** porte plutôt, comme son nom l'indique, sur les formes et l'enchaînement du discours. On distingue notamment l'analyse de l'expression (longueur de phrases, ordre des mots, hésitations etc.) qui peut apporter des informations sur l'état d'esprit du locuteur ; et l'analyse de l'énonciation (discours conçu en tant que processus dont la dynamique est révélatrice). Enfin, précisons que l'analyse de contenu rend possible l'étude du non-dit, de l'implicite.

L'analyse va consister à **décrire des variables**, puis à **analyser les relations** entre vos différentes variables. Une variable est un attribut, une dimension ou un concept susceptible de prendre plusieurs modalités. Par exemple, pour ce qui concerne l'étude d'une situation d'apprentissage de langue étrangère : on peut prendre en considération, pour un ou plusieurs locuteurs, différentes variables : celle de l'âge (apprendre à 5 ans, 15 ans, 30 ans, 75 ans etc.), la variable de la ou des langues déjà connues/parlée(s) au foyer, la variable de la nationalité, etc., selon la situation étudiée, l'hypothèse à vérifier. Sachant que les variables à mettre en relation vont correspondre aux termes de votre questionnement/ hypothèse, c'est-à-dire aux concepts/dimensions impliqués dans votre questionnement/ hypothèse. Cette analyse consistera à mettre en évidence l'indépendance, l'association ou le lien logique pouvant exister entre des variables ou des combinaisons de variables.

L'analyse et l'interprétation de vos données sont donc au cœur de votre mémoire. Elles doivent apporter une réponse ou des éléments de réponse à votre questionnement/ hypothèse de départ. Cette étape nécessite la réalisation de trois phases que nous esquissons ci-dessous.

## 5. Trois phases-clés pour analyser les données recueillies

### Phase préparatoire (1) : dépouillement brut et sélection des données

#### a. *Dépouillement des réponses données aux questionnaires*

Dans un premier temps, il faut regarder question par question les réponses obtenues. Pour les questions fermées, le dépouillement est simple et un traitement quantitatif est approprié. Il vous sera d'une grande utilité de pouvoir saisir les réponses fermées sur un tableur comme excell, par exemple, ce qui permet de produire facilement ensuite des graphiques (camemberts colonnes, etc.). Les réponses ouvertes requièrent un autre traitement. On peut, à partir du dépouillement, essayer de voir si certaines catégories de réponses émergent et les classer en fonction des mots-clés. Elles se prêtent davantage à un traitement qualitatif avec interprétation. Notez soigneusement les questions/thèmes, relevez et saisissez les paroles des enquêtés. Cela permet ensuite d'utiliser dans le corps du texte argumentatif des citations. Important : dans cette phase de dépouillement brut, vous tâcherez de faire un premier tri de ce qui est pertinent et à retenir par rapport au questionnement/hypothèse de départ, tout en dégagant les thèmes, catégories, sous-titres.

#### b. *Transcription des entretiens et sélection des citations pertinentes*

Les entretiens requièrent une transcription qui prend du temps. Si votre entretien est bien ciblé, faites la transcription intégrale et gardez-la en annexe. Si l'entretien est très long avec des parties non pertinentes par rapport à votre problématique, vous pouvez transcrire uniquement les extraits pertinents tout en indiquant les coupures. On appellera les extraits choisis un **corpus** qui servira pour l'analyse. Toujours selon les thématiques, catégories, sous-titres, essayez de **repérer** les citations qui vont apporter de l'eau à votre moulin.

#### c. *Transcription de l'interaction et sélection des extraits pertinents*

Vous procéderez à la transcription de votre enregistrement audio ou vidéo en explicitant les conventions de transcription. Ce travail prend beaucoup de temps. Une fois de plus,

selon votre question centrale/hypothèse, vous allez sélectionner dès à présent les extraits pertinents pour l'analyse.

Si vous avez des données sous forme de **production écrite d'élèves, d'extraits de documents pédagogiques** ou **d'instructions officielles** ou d'ouvrages, vous saisissez les extraits pertinents. Il est possible de mettre les productions en annexe.

### **Phase préparatoire (2) : analyse des données**

Cette phase d'analyse des données permet de trouver les thèmes, les catégories, les sous-titres pertinents par rapport à la question centrale hypothèse. A partir des données présélectionnées (phase préparatoire 1), il convient de procéder à une analyse plus détaillée, et surtout à une interprétation de ces données.

Vous allez au cœur de vos résultats pour les comprendre, analyser et interpréter. C'est la partie la plus stimulante du travail. Partez toujours de vos catégories, thèmes, sous-titres, mots-clés. Soyez synthétique ; essayez de regrouper les résultats sur un même thème/une même catégorie, sous un même sous-titre.

A ce stade, l'ordre des questions dans le questionnaire de départ n'a plus aucune importance, car il faudrait choisir une nouvelle logique qui est celle de votre argumentation. Si vous avez différents modes de recueil, par exemple questionnaires et entretiens, vous pouvez croiser vos données, c'est-à-dire voir pour un thème donné, ce que les résultats obtenus apportent du côté du questionnaire et du côté des entretiens (n'hésitez pas à y inclure des citations pertinentes des entretiens toujours très intéressants) et votre analyse ne sera qu'enrichie. Idem pour les interactions et questionnaires/entretiens. Sachez qu'il n'existe pas d'analyse totalement satisfaisante des entretiens dans la mesure où ceux-ci requièrent une interprétation de la part du chercheur, quelle que soit la méthode utilisée. Souvent une analyse thématique s'avère appropriée.

### **Phase de construction écrite de la partie analytique proprement dite (3)**

En fait, cette phase se confond avec l'étape 6 qui concerne la rédaction proprement dite. Il s'agit de construire, dans la cohérence et avec une grande rigueur, une argumentation pour mettre en valeur les résultats obtenus et montrer en quoi elle éclaire votre question centrale/hypothèse de départ. Il faut faire preuve de créativité dans l'organisation et la présentation des données.

Choisissez bien des sous-titres qui guident le lecteur et montrent où vous voulez en venir. Exploitez toute la richesse des données recueillies. Alimenter votre analyse d'exemples et de citations recueillis, c'est savoureux et parlant. N'oubliez pas l'importance de votre regard, votre positionnement et votre interprétation des données. Bien au-delà de la présentation des données, il convient de les interpréter à la lumière de tout le reste. Votre positionnement en tant que chercheur est très important.

Enfin, si à l'issue de votre analyse, vous constatez que vos résultats (ou certains de vos résultats) ne sont pas conformes à ceux attendus, c'est-à-dire qu'ils ne répondent pas à votre questionnement, et/ou ne valident pas votre hypothèse ou de façon incomplète, dites-vous bien que ces déconvenues sont fréquentes et même inhérentes à tout travail de recherche.

Votre tâche sera alors de comprendre cette divergence constatée entre résultats escomptés et observés. Vous devrez examiner d'où viennent ces écarts et chercher en quoi la réalité est distincte de ce qui était présumé au départ, lors de la formulation de votre questionnement/hypothèse. Vous pourrez éventuellement élaborer de nouvelles hypothèses (en vue d'une recherche à poursuivre en Doctorat notamment, ou d'une autre recherche qui pourrait compléter la vôtre). Ces éléments pourraient être évoqués dans la conclusion de votre mémoire par exemple, pour ainsi pointer la dynamique, la mouvance de votre travail de recherche.

# Étape 5 : Finaliser sa rédaction

## 1. Comment organiser votre écrit ?

- **Commencez par un brouillon** : utilisez cette étape pour jeter vos idées sans vous soucier de la perfection, explorer différentes pistes et clarifier vos pensées.

Parlez de votre sujet de réflexion à votre entourage professionnel, documentez-vous. N'oubliez pas que l'écriture structure la pensée (et non l'inverse), oblige à la clarifier, à l'organiser et lui permet de se développer. Une mise à l'écriture rapide déclenche non seulement votre mémoire mais aussi un processus de créativité. Les premiers pas entraînent les autres, les idées se concrétisent et prennent forme à travers les mots. Ne craignez pas de revenir sur vos écrits, de les ajuster, et de les faire évoluer au fur et à mesure de vos réflexions."

- **Placez-vous dans des conditions optimales.** Attention à bien repérer et connaître vos besoins et votre type de fonctionnement pour le respecter et en tenir compte.

- **Faites des écrits provisoires pour surmonter l'angoisse de la page blanche.** L'idée d'un écrit définitif peut être inhibant. Si la page blanche vous angoisse, notez quelque chose qui ne soit pas de vous, puis, faites-en un commentaire ou des variations. On ne commence jamais de rien. Écrivez à partir d'une lecture, d'une expérience. « Nous écrivons souvent des phrases, des paragraphes, et par la suite, ces phrases et ces paragraphes fonctionnent comme des îlots entre lesquels on navigue » (René Char)

- **Procédez à un questionnement systématique.** Qui? Quoi ? Quand ? Comment ? Où? Pourquoi ? Vous pouvez considérer que si votre texte répond à ces questions, vous aurez examiné votre sujet sous ses aspects principaux.

- **Organisez vos idées.** N'oubliez pas qu'il y a lieu de développer une argumentation. Une argumentation, une démonstration, un raisonnement contiennent des liens logiques qui montrent la progression de la pensée. Un texte à dominante argumentative contient des articulations logiques fortes, vous devez donc ponctuer votre écrit de connecteurs/articulateurs du discours (malgré, cependant, par conséquent, en définitive, etc.)

- **Faites-vous relire.** Il y a lieu de clarifier ses propres idées. Ne pas vous contenter de «je sais ce que je veux dire» lorsqu'on doit expliquer très clairement ce que l'on pense. Faites-vous relire. Plus clair, plus précis, plus rigoureux dans votre expression, vous serez aussi plus facile à lire.
- **Prenez en compte les destinataires de votre écrit.** Il est important de savoir que le mémoire est une communication avec autrui. Pour qui écrivez-vous ? Pour l'évaluateur, bien entendu, mais aussi pour bien d'autres qui liront votre travail, c'est-à-dire toutes les personnes qui peuvent s'intéresser à la question que vous abordez (enseignants à l'université et acteurs du terrain scolaire et aussi étudiants de la faculté qui s'engagent dans des recherches) il faut les prendre en compte, et il faut qu'ils se sentent pris en compte. N'oubliez pas que le mémoire est l'expression personnelle d'une réflexion, et l'écriture est l'outil de cette réflexion: la vôtre. L'enjeu de cette écriture: écrire pour soi, pour progresser dans un raisonnement, tout en étant clair pour les autres.

## 2. Composantes de votre mémoire

- **La couverture**

Elle indique:

- les nom et prénom de l'auteur;
- le titre et éventuellement le sous-titre du mémoire;
- le diplôme et l'université qui le délivre;
- la date de soutenance ou l'année;
- le nom du directeur de mémoire.

- **La page titre**

Elle peut être identique à la première de couverture.

- **La dédicace et les remerciements**

La dédicace est un hommage qui vous permet d'offrir votre travail, de le dédier à quel qu'un, par exemple vos proches, C'est une manière de les remercier publiquement.

Les remerciements sont plutôt l'occasion de montrer votre gratitude envers la ou les personnes qui vous ont accompagné professionnellement, au cours de votre formation, dans la réalisation de votre mémoire.

- **L'avant-propos (facultatif pas indispensable)**

Il s'agit d'un court texte de présentation, préalable au document lui-même. Il permet de dire par exemple pourquoi vous voulez choisir ce sujet.

- **Le sommaire**

Il se trouve **en début de travail**. Il est le contenu résumé du document. Il donne en un coup d'œil les grandes parties du travail avec leurs titres, mais ne reprend pas nécessairement tous les sous-titres. Il doit être paginé. Il fournit des repères au lecteur.

- **Le texte, contenu rédigé et intégral**

C'est la partie la plus dense de votre rédaction, le corps du texte avec ses différentes parties.

- **La table des matières**

Elle se trouve **en fin de travail**. Elle offre tout le plan détaillé du travail avec l'ensemble des titres et sous-titres des différentes parties. Elle est détaillée, paginée et ne doit pas comporter d'erreurs. Elle peut être programmée automatiquement par l'ordinateur. Elle doit être le reflet fidèle du contenu du mémoire, c'est la référence pour un lecteur.

- **Les annexes**

Placez en annexe tout document utile mais non indispensable à la compréhension du mémoire: documents manuscrits ou imprimés secondaires, questionnaires, guides d'entretien, transcriptions, pages de manuels, extraits d'IO (Instructions Officielles), etc. Attention ce n'est pas un fourre-tout ! L'insertion de documents doit respecter un ordre logique en relation avec le contenu du mémoire, et chacun doit avoir un renvoi dans le développement: l'absence de renvoi est un signe que les documents en question sont inutiles. Les annexes doivent être numérotées et référencées dans le texte. S'il y en a beaucoup, prévoir un sommaire d'annexes.

- **La bibliographie**

Elle se trouve à la fin du travail, juste avant la table des matières, où elle figure, d'ailleurs. Elle doit être paginée. Elle doit être complète et très précise. Elle doit contenir en une seule liste l'ensemble des références citées dans le texte et seulement celles-ci par ordre alphabétique des auteurs.

### 3. Structure de votre mémoire

La question de la structure de votre mémoire, l'organisation de cet écrit long, va certainement se poser très tôt dans votre cheminement. Et cette phase d'organisation est d'ailleurs aussi importante que la phase de recherche proprement dite. L'obligation de structurer votre travail peut, au premier abord, vous apparaître comme une contrainte, mais vous réaliserez très vite que cela constitue surtout une aide. Si le plan peut être perçu effectivement comme une contrainte académique liée à la question de la lecture et donc de l'évaluation de votre travail, sachez qu'il doit en premier lieu vous servir à vous. Organiser votre travail, mettre de l'ordre dans vos idées, vous aidera avant tout à construire pas à pas votre réflexion, même si (et surtout si) votre première ébauche de plan ne correspond plus beaucoup à la version définitive. Il est important, à ce propos, de distinguer deux types de « plan»: **le plan du travail** et **le plan du mémoire** qui correspondent à deux logiques différentes, complémentaires et nécessaires.

**Le plan du travail** correspond à la « **logique de raisonnement** », il s'agit de la structure du « processus mémoire ». Il comprend les étapes de votre cheminement, vos réalisations chronologiques: recherche documentaire / formulation de la problématique / observation et analyse, etc. Notez que chacun aura une logique de raisonnement propre, ces différentes étapes pouvant s'enchaîner dans un ordre légèrement différent (va et vient, retour, cheminement spiralaire des lectures à l'observation, de l'observation aux lectures, à la réflexion, etc.).

**Le plan du mémoire** correspond à la « **logique de plan** », il s'agit ici de la structure du « produit mémoire: organisation formelle des éléments (composantes, ingrédients) constituant le produit écrit fini, et rendant possible sa présentation et donc sa lecture.

#### **L'introduction**

L'objectif de l'introduction est bien entendu d'introduire le sujet et donc d'amener le lecteur vers les contenus traités. Elle doit «mettre en appétit», c'est-à-dire donner envie de poursuivre la lecture. Les premières lignes d'un ouvrage sont en effet les plus

importantes, on ne saurait trop les soigner. L'introduction, comme le sommaire, sert à guider le lecteur. Cette composante d'un écrit long facilite l'entrée dans les contenus.

L'introduction académique doit comporter trois parties successivement:

a) Introduire le sujet et indiquer de façon précise votre champ/domaine de travail et l'axe de votre recherche. Il est toujours important d'expliquer ses motivations personnelles pour le sujet.

b) Présentez les questions que vous vous posez, le problème que vous voulez analyser, l'hypothèse que vous souhaitez tester.

c) Annoncer la manière dont vous allez vous y prendre pour rechercher les réponses à la question, ou solutions pour résoudre le problème c'est-à-dire donner les grandes lignes du plan. Il ne s'agit pas forcément d'énumérer les grandes parties de votre développement (le lecteur, à ce stade, a déjà pris connaissance de votre sommaire), mais d'expliquer pourquoi vous avez construit ce plan, quel est le fil conducteur de votre travail. Ne prenez pas cette annonce de plan à la légère: elle permet d'explicitier une cohérence logique qui ne l'est pas par ailleurs. Déjà Aristote, il y a 2400 ans, a attiré l'attention des rhéteurs à l'importance de l'annonce du plan dans l'introduction. Il disait que si le public connaît le terme et la trajectoire du discours, alors il le trouve moins long et plus plaisant!

### **La conclusion**

Elle rassemble les fils tirés tout au long du mémoire pour faire le tour de la question de départ et donner le point d'arrivée: vos découvertes et la réponse « définitive » à la question de départ, ou retour à l'hypothèse initiale: est-elle confirmée ou infirmée par l'analyse ? Au terme de la réflexion, il convient en effet de faire le point sur le trajet parcouru en terme d'analyse et d'avancée à partir de l'introduction. La conclusion ressemble à l'introduction en importance et fonction, car ces deux parties sont très souvent lues avant le corps du texte.

Elle est rédigée à la fin du travail, en même temps que l'introduction. La conclusion doit être concise et pertinente sans répétition des informations données. En effet, vous ne devez répéter ni les données que vous avez exposées dans votre développement, ni les informations fournies dans l'introduction.

La conclusion doit faire deux à trois pages pour un mémoire de cinquante pages. On doit y trouver trois parties:

- a) Reprise du sujet, question, hypothèse, les étapes de votre raisonnement et vos conclusions partielles.
- b) Enonciation claire de votre point d'arrivée qui découle de la dernière partie du document.
- c) Ouverture sur des perspectives plus larges, enjeux des découvertes, nouvelles interrogations etc. Pas de citations dans la conclusion: ne laissez pas le mot de la fin à quelqu'un d'autre.

## **Le plan**

### ***Macro et microstructure du travail***

Sachez d'avance que le plan d'un travail de mémoire ne cesse de changer, de fluctuer, d'évoluer en fonction de l'avancement de votre réflexion, des apports du terrain et de vos lectures. Retenez que le mémoire ne peut être écrit au fil de la plume, qu'il ne peut pas se résumer à une succession d'idées non ordonnées, de références théoriques plaquées. Il est une réflexion organisée tendant vers un but très précis: celui d'une analyse, de la recherche de solutions, de réponses à votre problématique/hypothèse.

Après avoir analysé vos données, vous devez donc les organiser, les classer autour d'un fil conducteur (votre questionnement/problématique) ordonnant votre travail, en veillant à sa cohérence interne. Cette cohérence sera explicitée par votre plan et mise en évidence dans le sommaire et la table des matières. Cette logique interne se retrouve à tous les niveaux du mémoire: au niveau de la macrostructure, mais aussi au niveau de la «microstructure».

- La « **macrostructure** » concerne le partage de l'ensemble en 2 ou 3 grandes parties équilibrées où les informations sont organisées selon un cheminement progressif et logique qui est le fruit d'une réflexion. Il ne s'agit en aucun cas d'une juxtaposition d'éléments sans lien, mais au contraire d'une construction voulue et pensée. Ces parties doivent s'articuler grâce à des transitions (1 ou 2 phrases) qui expliquent et explicitent leur enchaînement. Ces transitions permettront au lecteur de comprendre votre logique, votre cheminement.
- La « **microstructure** » concerne chaque petite partie du texte, qui doit être également basée sur une construction logique et cohérente (en sous parties puis en paragraphes). Cette cohérence se traduit par l'organisation logique des idées qui est explicitée notamment par des connecteurs logiques qui servent à guider le lecteur à mettre en valeur les liens logiques qui existent entre les phrases et les propositions.

### **Outils de construction du plan : sommaire" et table des matières**

- *A quoi et à qui servent le sommaire et la table des matières ?*

Sommaire et table des matières doivent guider le lecteur à l'intérieur du mémoire, mais ce n'est pas leur fonction principale, ils ne servent pas uniquement le lecteur.

Premièrement, ils permettent à l'auteur du rapport de visualiser son plan et de prendre du recul par rapport à son travail. C'est la raison pour laquelle ils se construisent en même temps que le travail. Dans un premier temps, vous devez élaborer un plan qui n'est pas très détaillé. Au fur à mesure que vous rédigez les parties, vous affinez votre plan et par la même occasion votre sommaire/table des matières aussi.

### **Pourquoi accorder une telle importance au sommaire/table des matières ?**

Précisément, parce que lors de la rédaction, vous êtes tellement « dans votre recherche », dans votre logique que vous ne voyez pas forcément tous les problèmes de cohérence, aussi bien au niveau de la microstructure qu'au niveau de la macrostructure.

Or, l'élaboration d'un plan qui « tient la route » est un travail réel, demande des efforts importants. Le plan parfait ne sortira pas de votre tête par enchantement. Il faut donc

que vous preniez conscience du fait que les difficultés d'écriture ne sont pas restreintes à la seule difficulté de rédiger des phrases. La majeure difficulté est la construction progressive de vos pensées et la réalisation progressive du sommaire/table des matières permet précisément d'avancer cette construction de façon positive.

- ***Quelles sont les qualités à retenir pour établir sommaire et table des matières ?***

Ils doivent tous deux permettre au lecteur de comprendre la logique de progression de l'auteur, contrairement à la table des matières, le sommaire doit être synthétique et permettre de voir cette logique sans se perdre dans les détails.

Pour que le lecteur puisse comprendre la logique de progression, il faut aussi que les titres soient clairs, précis et pertinents.

Enfin, sommaire et table des matières doivent être cohérents et très lisibles au niveau visuel aussi. Ainsi, la hiérarchisation doit être cohérente, logique et facile à suivre. La mise en page et la typographie doivent servir la mise en valeur des informations.

#### **4. Consignes de mise en forme du mémoire**

- **Le nombre de pages et de lignes**

En Master 2, le mémoire peut compter de 40 à 60 pages hors annexes. Une page compte environ 30 lignes (soit environ 2500 caractères espaces compris).

- **Police et interligne**

Le texte de chaque page est tapé à interligne 1,5 (18 points), dans une police courante (par exemple Times ou Garamond, 11 ou 12). Seules les notes de bas de page sont à interligne simple, et dans une police plus petite (9 ou 10).

- **La pagination**

Les pages sont numérotées soit en haut ou en bas à droite, soit en haut ou en bas au milieu (selon les possibilités du traitement de texte), du début à la fin comme celles d'un livre.

- **Les paragraphes**

Ils sont séparés par un double intervalle avec un décrochement de 5 espaces à partir de la marge gauche. Il vous est recommandé de porter un grand soin à la motivation des alinéas (d'ordre logique et sémantique), ceux-ci participant directement, comme vous ne l'ignorez pas, à la cohésion discursive de votre texte et sa cohérence.

- **L'italique**

L'italique est utilisé dans les titres d'ouvrages, de journaux et de revues. Toutefois, on n'utilise pas l'italique pour les titres de loi. On utilise aussi l'italique dans les mots ou les expressions en langue étrangère non francisés (en anglais, en latin...); dans les mots cités en tant que mots (ex. : le mot *courriel* est une création québécoise); dans les symboles formés par des lettres minuscules isolées représentant des nombres, des mesures, des variables, etc.

- **Le gras**

Le gras peut être utilisé pour insister sur un mot ou une courte suite de mots (on ne doit cependant pas en abuser).

- **Les sigles et les acronymes**

Les sigles et les acronymes ne sont généralement pas écrits avec des points abrégatifs. La première fois qu'on les mentionne dans un texte, on doit écrire au long la signification et mettre le sigle ou l'acronyme entre parenthèses. Par la suite, on peut utiliser simplement le sigle ou l'abréviation.

- **Les chapitres, parties et sous-parties**

Ils porteront des titres et seront numérotés. Réfléchissez bien à ces titres et sous-titres. Ils informent le lecteur sur les contenus, mais indiquent également le développement du texte et contribuent à sa lisibilité et clarté. L'ordinateur permet de fixer automatiquement les hiérarchies dans les titres et de recueillir (et mettre à jour) rapidement la table des matières.

- **Les citations**

La citation la reproduction d'un fragment ou passage tiré d'un ouvrage d'un auteur rapporté mot pour mot pour illustrer ou appuyer ce que l'on avance dans un travail. Elle sert à corroborer, à renforcer ou à infirmer une idée ou un point de vue développé dans le travail. Elle est soumise à des règles spéciales de présentation.

- **Les notes**

Elles seront regroupées en bas de chaque page et numérotées en continu. Elles ne doivent pas être excessives et encombrer le bas de page. Pour rappel pas de références bibliographiques en bas de page.

- **Les tableaux**

Ils portent des numéros consécutifs et des intitulés qui sont signalés dans le texte. Nous rappelons que les tableaux ne sont que des synthèses. Ils doivent être analysés et n'expliquent pas tout à eux seuls.

- **La bibliographie générale**

Il s'agit de la liste unique des références par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

- **La ponctuation et les espaces**

Il n'y a pas d'espace, de blanc, avant un point ou une virgule.

Un blanc doit être introduit:

- après un point ou une virgule;
- avant et après les signes suivant : = - ; : ? %

Il n'y a pas d'espace intérieur pour «...» (...) {...} [...]

Les points de suspension (trois points) ne comptent pas d'espace avant. Attention, il ne faut pas abuser des points de suspension, cette ponctuation doit être motivée. Utiliser «etc» pour une énumération.

Les sigles écrits en majuscules ne comportent pas de point entre les lettres (lors de sa première apparition dans le texte, tout sigle doit être décliné).

Enfin, «etc.», «cf.» sont toujours suivi d'un point.

## 5. La rédaction des citations et des références bibliographiques

### 5.1. Qu'est ce qu'une citation

Une citation est un passage tiré d'un ouvrage pour illustrer ou appuyer ce que l'on avance dans un travail. On doit absolument en indiquer la source. Cette obligation vaut pour toutes les sources : livres, articles de périodiques, encyclopédies, documents audiovisuels, pages Internet, etc. Une citation est textuelle lorsqu'on reprend exactement ce qu'un auteur a écrit. Elle est indirecte ou hors texte lorsqu'on emprunte une idée ou un commentaire à un auteur : c'est alors une paraphrase. Dans tous les cas, on doit mentionner la source.

Plusieurs raisons caractérisent le recours à la citation :

- Renforcer l'impact d'un texte par l'expression d'un auteur de quelque renommée ;
- Illustrer ce que l'on avance dans un travail ou appuyer le développement d'une idée ;
- valoriser son propre travail et soutenir l'argumentaire;
- Démontrer un sens de l'éthique professionnelle ;
- Confirmer la connaissance de votre sujet ;
- Faciliter le repérage des sources par le lecteur ;
- Développer son expertise de recherche.
- Éviter le plagiat

### 5.2. Méthodes de citation

#### a. *Méthode classique*

- Insérer l'appel de note de bas de page ou de fin de document immédiatement après la citation dans le texte. L'appel de note est un chiffre.

- La note en bas de page ou de fin de document est précédée de ce chiffre et contient la référence complète du travail cité pour une première fois.

*Exemple*

Selon Todorov, la littérature peut « nous faire mieux comprendre le monde et nous aider à vivre »<sup>1</sup>. En nous mettant en contact avec des personnages qui ne nous ressemblent pas, la littérature devient pour nous un lieu d'apprentissage<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>. Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, Paris, Flammarion, 2007, p. 72.

<sup>2</sup>. *Ibid.*, p. 76-77

### **b. *Méthode auteur-date***

- La référence s'inscrit dans le texte du travail entre parenthèses, immédiatement après la citation ou l'information donnée. En général le format est (auteur, année: p).

- Les références de la bibliographie sont placées en ordre alphabétique d'auteurs.

*Exemple:*

Selon Todorov, la littérature peut « nous faire mieux comprendre le monde et nous aider à vivre » (Todorov, 2007 :72). En nous mettant en contact avec des personnages qui ne nous ressemblent pas, la littérature devient pour nous un lieu d'apprentissage (Todorov, 2007 :76-77)

Dans ce cours, nous proposons la méthode Auteur-Date. Cette dernière nous semble très commode parce qu'elle facilite le repérage et la citation des sources documentaires dans le corps du texte. Elle convient tout particulièrement aux travaux de recherche ; mémoire de Master et de thèse de doctorat qui contient un grand nombre de renvois.

La rédaction des références est basée sur les normes internationales instaurées par L'AFNOR et l'ISO. Cependant, les pratiques restent multiples et plusieurs modèles de présentation des références bibliographiques coexistent (MLA, lettres ; APA, psychologie ; Vancouver).

### 5.3. Types de citation

- a. **Les citations textuelles courtes** : (moins de 3 lignes ou moins de 40 mots en règle générale) sont incluses dans le texte et mises entre guillemets.

Lorsque la citation est introduite après le début d'une phrase, elle est précédée par le deux-points, sauf lorsqu'elle est fondue dans le texte. La référence doit toujours être indiquée selon la méthode de citation adoptée là où s'arrête l'emprunt. La référence complète doit toujours être présente dans la liste des références à la fin du texte.

- b. **Les citations textuelles longues** : (plus de 3 lignes) doivent être placées en retrait (1 cm) de part et d'autre du texte principal. Elle n'est pas encadrée de guillemets. Elle doit être séparée du texte principal par un double interligne. Le texte de la citation longue doit être présenté à interligne simple.

La référence doit toujours être indiquée selon la méthode de citation adoptée là où s'arrête l'emprunt. La référence complète doit toujours être présente dans la liste des références à la fin du texte du document.

*Exemple:*

La classe grammaticale de l'adjectif est donc difficile à cerner, car l'adjectif a plusieurs propriétés : différents rôles syntaxiques, une polyvalence morphologique et un apport sémantique hétérogène. Entrer par la sémantique est privilégié par les grammaires scolaires, ce qui obstrue certaines propriétés de l'adjectif. Selon Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck (2017), cette classe est assez complexe car :

D'une part, son origine – et sa création somme toute récente à l'échelle de la description grammaticale – exhibe la porosité de sa frontière avec le nom : l'adjectif ne se détache de la classe des noms qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. D'autre part, l'étymologie indique la fragilité de la frontière entre nature et fonction : à partir du latin *adjectivus*, le mot adjectif signifie « ajout », « posé à côté », mais le terme épithète fait de même, à partir du grec *epiqetos* (p. 48).

Si possible, il est recommandé de ne pas modifier le texte cité (corrections et changement des termes, modification de la ponctuation, etc.). Toutefois, si une modification est

nécessaire, elle doit être clairement indiquée : si vous avez remarqué une faute de syntaxe ou de grammaire, utilisez le terme « sic », entre parenthèses après le terme erroné ; si vous souhaitez ajouter des mots dans le texte, indiquez-les entre crochets [ ] ; pour éliminer des phrases ou des mots d'une citation, remplacez-les par le signe [...]

Utilisez les citations avec modération, sans en abuser : le travail de mémoire n'est pas une compilation d'idées des auteurs lus, mais le fruit d'une réflexion personnelle. Les citations répondent dès lors à deux fonctions de base : appuyer votre propre discours, vos opinions ainsi que marquer les textes que vous souhaitez interpréter dans le cadre de votre analyse.

Il est important de mentionner chaque citation dans la langue d'origine. Toutefois, si une traduction est proposée, il est nécessaire de la signaler en note de bas de page (« traduction de l'auteur », « notre traduction ») avec renvoi au texte original également.

### **c. La citation indirecte ou la paraphrases**

Elle permet de citer une idée empruntée à un auteur en la reformulant dans ses mots. En s'intégrant directement au texte, elle en facilite la lecture.

La provenance de cette idée doit toujours être clairement identifiée en utilisant une méthode de citation.

**Attention !** Vos phrases doivent être complètement différentes de celles de l'auteur. Il ne s'agit pas de conserver la même structure de phrases en remplaçant uniquement les mots de l'auteur par des synonymes.

*Exemple:*

Selon M.C. GRANDGUILLOT (1993), l'hétérogénéité résulte d'un processus historique, autrement dit, elle s'est construite au fil du temps. Elle explique que c'est dans les années soixante-dix que l'on a commencé à parler d'hétérogénéité, résultante de la suppression des filières I, II et III qui permettait de regrouper les élèves par niveau.

## **Comment paraphraser ? (Méthode en six étapes)**

### ***a. Remplacer certains mots par des synonymes***

Lorsqu'on paraphrase, le choix des mots (noms, adjectifs, verbes, adverbes, etc.) est important. Les synonymes utilisés doivent avoir sensiblement la même signification que ceux du texte original et s'harmoniser avec votre texte. Il est important de bien comprendre le sens d'un mot et de le vérifier dans le dictionnaire au besoin.

**Attention!**: on ne doit pas remplacer chaque mot du passage original par un synonyme, mais simplement les mots les plus importants, et on doit s'assurer que l'idée de l'auteur est respectée.

### ***b. Modifier la structure des phrases***

Il faut changer l'ordre des mots, c'est-à-dire réécrire les phrases sous une nouvelle forme. Pour ce faire, on peut, entre autres:

- modifier les connecteurs logiques, tels que les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination;
- modifier l'emplacement d'une partie de la phrase;
- Scinder une phrase.

### ***c. Modifier la catégorie d'un mot***

Lorsqu'on paraphrase, les parties du discours qui sont créées à partir des différentes catégories de mots de la langue (noms, adjectifs, verbes, adverbes...) peuvent parfois être transformées en modifiant la catégorie d'un mot. Il s'agit de remplacer un nom par un verbe, un adjectif par un nom, un verbe par un nom, etc. Ce changement va sans doute altérer l'ordre des mots dans la phrase.

### ***d. Effectuer tout autre changement jugé pertinent***

Tout changement qui permet d'exprimer autrement les idées de l'auteur peut être apporté à l'extrait original.

### ***e. Comparer la paraphrase à l'extrait original***

De cette façon, on s'assurera non seulement qu'on n'a pas utilisé accidentellement les mêmes mots ou la même structure de phrase que l'auteur, mais également que la paraphrase renferme bien les idées de l'auteur.

### ***f. Indiquer la source***

Bien qu'on ne reprenne pas les mots exacts de l'auteur, on reprend tout de même ses idées. Il est donc essentiel d'indiquer la référence du texte qu'on a paraphrasé.

## **5.4. Présentation de l'appel de citation dans le texte selon la méthode « auteur/ date »**

### **- Règles générales**

Chaque citation doit être reprise entre guillemets, suivie de la référence auteur, date, et du n° de la page dont elle est extraite. On insère la source dans le texte du travail lui-même. Trois éléments essentiels de la référence doivent être mentionnés:

- Le nom de l'auteur (sans le prénom) ;
- L'année de parution de l'ouvrage ;
- La ou les pages auxquelles la citation renvoie ;
- Les informations sont séparées par des virgules.

Ces éléments sont mis entre parenthèses et s'intègrent directement dans le texte selon des formes suivantes.

## **5.5. Les références bibliographiques**

Il est à noter qu'il n'y a pas une seule règle de présentation bibliographique, mais plusieurs et que l'homogénéité est une qualité essentielle pour n'importe quelle bibliographie.

Cependant pour citer une référence, il convient de présenter sa bibliographie de manière cohérente et de se tenir à une seule méthode et ne jamais changer de présentation au cours du travail.

La référence bibliographique est comme la « carte d'identité » du document. Elle permet d'en connaître le titre, l'auteur, la date de publication etc. et est rédigée selon un style/une norme.

Faites preuve de rigueur dans les informations que vous mentionnez dans vos références. Ces informations doivent permettre au lecteur de votre travail de disposer de tous les renseignements nécessaires pour qu'il puisse lui-même se procurer le document.

Votre travail de construction de références bibliographiques requiert à la fois une éthique de chercheur (seuls les références que vous aurez réellement consultées peuvent figurer dans la liste), mais aussi une très grande précision dans la manière de les saisir et inventorier.

La rédaction des références bibliographiques doit obéir à une série de normes. En sachant qu'il y a différents principes et différentes normes en vigueur. Dans ce travail, nous avons choisi les normes APA, c'est-à-dire les directives adaptées en langue française des normes de publication de *l'American Psychological Association*, largement répandues en sciences humaines actuellement. Ce document est consultable en ligne à l'adresse suivante :

[https://www.espace-ressources.org/wp-content/uploads/2020/05/Bibliographie\\_Normes\\_APA\\_franaises\\_2019.pdf](https://www.espace-ressources.org/wp-content/uploads/2020/05/Bibliographie_Normes_APA_franaises_2019.pdf)

## **6. Les méthodes de structuration d'un travail de recherche**

### **6.1. La structure IMRAD**

La plupart des articles scientifiques sont structurés selon le plan IMRAD qui signifie Introduction, Méthodes, Résultats et (and) Discussion. Cette méthode permet de compartimenter les étapes d'une démarche scientifique : théorie, expérience et discussion. Selon Bénichoux (1985), la structure IMRED, permet de rendre intelligible la structure de l'article à des chercheurs du monde entier, quelle que soit leur langue. Le lecteur, habitué à cette structure, y retrouve facilement ses marques et sait rapidement trouver ce qu'il cherche. Sa grande lisibilité et son caractère quasi universel en font une excellente base pour la structure de travail.

#### **Plan type**

Le format IMRED fournit quatre éléments principaux. Chacun de ces éléments possède un rôle et un contenu particuliers et peut être planifié et écrit indépendamment des autres – au moins dans un premier temps. Ces éléments peuvent à leur tour être divisés temporairement en portions de texte plus petites ; pour chacune d'elles le chercheur peut alors représenter mentalement ce qu'il veut dire du début à la fin. Lorsqu'il aura rédigé quelques-unes de ces portions, elles vont amorcer la rédaction d'autres éléments, pour aboutir finalement à un premier brouillon de tout l'article. (David Lindsay, 2011)

#### **a. Introduction**

L'introduction doit répondre à la question de « pourquoi cette recherche a-t-elle été faite ? ». « Elle doit brièvement fixer l'état de l'art pour la question à résoudre et définir une situation précise dans le temps et dans l'espace. » (Bénichoux, 1985, p. 61) Dans cette introduction, l'auteur présente le sujet, annonce la question posée, expose les raisons qui ont lui amené à faire l'étude et formule son objectif principal. Il doit dire l'essentiel dès les premières phrases ainsi que de citer les travaux d'un ou de quelques auteurs indiqués dans la liste de références afin de se situer.

La structure de l'introduction se conçoit comme un entonnoir, dont la forme amène tout naturellement au sujet de travail. Le lecteur se conduit du contexte général au contexte spécifique

#### **b. Matériel et méthodes :**

Cette seconde partie répond à la question « Comment cette recherche a-t-elle été menée ? ». Le but de cette partie est de faire connaître tous les détails possibles du travail entrepris pour permettre aux autres chercheurs (lecteurs et évaluateurs de l'article) sa reproduction pour vérification si nécessaire. Elle permet ainsi la réplique éventuelle de l'étude. Le principe est de décrire dans un ordre logique et/ou chronologique l'expérimentation en exposant « les outils et les instruments utilisés, mais aussi et surtout les sujets ou les objets étudiés : sujets d'enquêtes (ou « enquêtés »), objets d'observation scientifique (matériel humain, animal, végétal, matériel culturel ou littéraire, corpus d'œuvres, de textes ou de documents de toute nature, etc.) » (Pierre N'DA). Cette section présente aussi, dans un second temps, les méthodes et les techniques employées ; par exemple, les moyens de mesure ou d'observation, les techniques de collecte des données et informations, les techniques d'évaluation statistique, les stratégies de vérification, etc.

#### **c. Résultat :**

Dans cette partie, le chercheur répond à la question « Qu'a-t-on observé, trouvé, obtenu ? ». Il fournit avec précision les éléments de réponse à la question posée. Les résultats obtenus de l'expérience sont exposés en détail après analyse des observations, des données et des expérimentations. L'organisation de cette section doit respecter trois principes :

- Ne fournir que les résultats importants et utiles ;
- Suivre la même logique que la section Méthodes pour l'exposé des résultats ;
- Utiliser à bon escient tableaux, figures et schémas afin de rendre la lecture et l'interprétation plus claire et plus aisée.

#### **d. Discussion :**

Dans cette partie, le chercheur répond à la question « Que pense le chercheur des résultats obtenus ? Que valent-ils, que signifient-ils, quelle(s) interprétation(s) donner ? ». Ce chapitre est réservé aux commentaires des résultats. Il se présente soit en une seule unité, ou en plusieurs sous-unités et ce en comparant les résultats entre eux, en les comparant avec ceux déjà publiés dans la littérature et enfin en répondant à l'hypothèse du travail présenté dans l'introduction et détaillée dans la partie matériel et méthodes.

Le modèle IMRAD aide l'auteur à organiser ses idées et se rappeler les éléments essentielles ; il facilite l'évaluation des manuscrits au relecteur et à l'éditeur ; ainsi d'améliorer l'efficacité pour le lecteur de situer des informations précises sans parcourir tout le document.

## **6.2. La méthode classique Introduction, Développement, Conclusion**

### **a. Introduction**

L'introduction doit éveiller l'intérêt du lectorat et l'inviter à prendre connaissance de la suite du document. Il faut qu'en la lisant, le lecteur sache exactement sur quelle piste la recherche s'engage et de quelle façon le travail sera mené. L'introduction se divise en trois parties:

#### **Sujet amené :**

- formuler un préambule qui situe le sujet et le place dans son contexte général ;

#### **Sujet posé :**

- résumer la problématique de laquelle émerge la question centrale ou l'objectif principal guidant le travail;
- formuler une hypothèse générale au problème posé, laquelle hypothèse sera confirmée ou abandonnée à la lumière des résultats de la recherche;
- préciser les objectifs poursuivis par la recherche;

- mettre en relief la pertinence (pertinence théorique et pertinence pratique ou sociale) et l'originalité de la recherche;
- annoncer les principaux choix méthodologiques effectués;

**Sujet divisé :**

- présenter les grandes parties du document et sa structure en chapitres ou sections.

**b. Développement**

Le développement est le cœur du travail de recherche. Généralement divisé en deux, trois ou quatre parties, il doit montrer une progression logique des idées vers la conclusion. Chaque aspect du sujet abordé dans les différentes parties doit l'être en fonction de l'hypothèse de départ.

Il existe plusieurs façons de mener un développement. Le déroulement dépend de l'orientation que le chercheur veut donner à son travail. Selon le genre de texte demandé, il pourra :

- a) décrire, énumérer, expliquer, raconter ou analyser des faits d'ordre historique, littéraire, sociologique, politique, économique, géographique, psychologique, etc.
- b) discuter une proposition, critiquer, juger, persuader, évaluer, etc.

Quelle que soit l'orientation du travail, le développement doit montrer une progression logique des idées. Ces idées doivent être regroupées à l'intérieur de parties distinctes du développement.

Dans la partie définissant **la problématique**, le chercheur doit :

- passer en revue les principaux articles, ouvrages ou chapitres d'ouvrages traitant du sujet de son travail.
- décrire les principales composantes du sujet traité (personnes ou institutions touchées par le problème, contexte...);

- présenter les faits reconnus par les auteures ou auteurs ayant déjà traité le sujet (concepts de base, facteurs, variables et données, démarches et résultats de recherches antérieures), tout en exerçant un point de vue critique;
- établir des liens entre certaines recherches, les comparer : faire mention des forces et des faiblesses des résultats, de leur importance relative, etc.

Les chapitres décrivant le **cadre théorique ou conceptuel** et le **cadre méthodologique** de la recherche varient selon le domaine d'étude et selon la démarche de recherche privilégiée : approche qualitative, quantitative, étude de cas, etc. De manière générale, le travail du chercheur dans ces parties est aussi un travail de synthèse critique qui consiste :

- à définir les termes et les concepts pertinents à la problématique et aux objectifs ou questions de recherche;
- à présenter et à décrire les principaux modèles et approches théoriques de base relatifs au sujet et à choisir ceux qui permettent de mieux répondre à la question centrale du travail de recherche;
- à présenter et à expliquer clairement et succinctement les principaux résultats des textes de référence;
- à établir des liens entre les théories, les modèles, les approches, les concepts; à les comparer en faisant mention des forces et des faiblesses des résultats, de leur importance relative, etc. Au besoin, on y trouvera des tableaux et des schémas.
- bref, à développer le cadre conceptuel ou théorique et, s'il y a lieu, à formuler des hypothèses de travail. «Dans un document de recherche, on parle d'abord des concepts et, ensuite, on discute des opérations qu'on a choisies pour les concrétiser. À moins que cela ne soit pas possible, on ne mêle pas les deux.» (Alain d'Astous, 2011)
- à présenter la démarche méthodologique (échantillon, collecte de données, etc.).

Ces chapitres sont habituellement suivis de **deux chapitres** où les résultats de l'étude sont d'abord exposés, puis analysés et discutés. La chercheuse ou le chercheur veillera donc :

- à exposer les principaux résultats de l'étude;

- à analyser et à discuter les résultats en lien avec les objectifs, questions ou hypothèses de départ.

#### **d. Conclusion**

De manière générale, dans la conclusion, le chercheur doit :

- effectuer un rappel de la problématique ou de la question centrale;
- faire une synthèse des thèmes du document et une récapitulation concise de l'articulation de la démonstration;
- présenter le résultat final de l'étude et proposer des réponses aux problèmes soulevés;
- souligner les apports de l'étude sur les plans théoriques et sociaux ainsi que ses limites au point de vue théorique, empirique et méthodologique;
- proposer des avenues de recherche.

En fait, la conclusion resitue le document dans son contexte particulier tout en ouvrant à d'autres perspectives : elle doit boucler la boucle, c'est-à-dire proposer une solution à la problématique énoncée dans l'introduction. Elle reprend les propositions, les recommandations qui constituent la réponse à la question posée lors de l'exposé du problème. La conclusion constitue un résumé de l'ensemble de la démonstration. Elle ne contient pas de données nouvelles.

# Étape 6 : Se préparer à la soutenance

La soutenance d'un mémoire est un temps laissé à l'étudiant(e) pour présenter oralement au Jury son travail. Il s'agit d'évaluer les capacités de l'étudiant(e) à s'exprimer dans le but de clarifier, expliciter voire combler les manques éventuels du travail écrit. La soutenance instaure un dialogue entre les enseignants et l'étudiant(e).

### **1. A quoi sert la soutenance ?**

- Mettre en valeur son travail de recherche.
- Acquérir une didactique pédagogique et synthétique
- Mettre en valeur les connaissances acquises pendant ses 4 ans et demi d'études.
- Obtenir le diplôme, à l'issue de la soutenance.

### **2. Conseils pour l'exposé oral**

- ✓ Préparez soigneusement la soutenance, car elle est aussi déterminante dans l'évaluation du candidat que le rapport lui-même.
- ✓ Rédigez préalablement le plan d'intervention, en accordant une attention particulière à l'introduction et à la conclusion du discours.
- ✓ Assurez-vous que le contenu du mémoire soit fidèlement représenté en une vingtaine de diapositives.
- ✓ Il est d'usage de commencer la présentation par des remerciements adressés à l'encadreur ainsi qu'aux membres du jury.
- ✓ Prévoyez environ 30 secondes par diapositive afin de permettre à l'auditoire de lire et de comprendre leur contenu.
- ✓ Veillez à adopter une tenue vestimentaire appropriée et un comportement respectueux afin de ne pas heurter les membres du jury.
- ✓ Contrôlez votre débit de parole et le registre de langage employé, en évitant toute familiarité.
- ✓ En cas de stress important, demandez une pause, respirez, buvez si nécessaire, et ne reprenez la parole qu'une fois détendu, même si la pause doit se prolonger.
- ✓ Respectez scrupuleusement le temps imparti, en veillant à ce que la présentation orale n'excède pas 15 minutes.

### **3. Cadrage et contexte :**

De manière générale, l'exposé oral peut être structurer autour des principaux éléments de l'introduction et de la conclusion générales, sans pour autant les reproduire intégralement.

Le schéma-type ci-dessous vous propose les éléments essentiels d'un exposé oral (Puren, 1015) :

- a. **Présentation de thématique** : Rappelez brièvement le sujet de votre recherche, expliquez les raisons qui vous ont conduit à le choisir et exposez la problématique initiale que vous avez abordée.
- b. **Évolution de la problématique** : Mentionnez si, au fil de votre travail, le sujet ou la problématique a évolué. Expliquez comment et pourquoi cette évolution s'est produite, en faisant éventuellement référence au déroulement chronologique de votre recherche.

Pour ces deux premiers points, vous pouvez reprendre et adapter les idées déjà abordées dans l'introduction écrite de votre travail.

- c. **Difficultés rencontrées** : Décrivez les principales difficultés que vous avez rencontrées lors de la recherche et de la rédaction. Expliquez comment vous les avez surmontées, en précisant les apports de vos lectures, discussions avec d'autres personnes, notamment avec votre directeur de recherche.
- d. **Synthèse des résultats** : Offrez une synthèse des résultats obtenus, en mentionnant les réponses apportées à vos questions de recherche, les hypothèses validées ou non, et les connaissances que vous avez acquises. Il est important de valoriser la recherche en présentant clairement ce que vous avez découvert (ou non).
- e. **Autoévaluation** : Procédez à une autoévaluation honnête de votre travail en soulignant à la fois les aspects négatifs ou insuffisants, qu'ils concernent la méthodologie, la rédaction ou le contenu. Soulignez également les points positifs. Répondez à la question : « Et si c'était à refaire ? », pour montrer comment vous amélioreriez votre travail.
- f. **Prolongements et perspectives** : Terminez en évoquant les approfondissements ou prolongements possibles de votre recherche. Parlez des nouvelles hypothèses ou

pistes d'investigation qui pourraient émerger, et en quoi elles nécessiteraient des recherches supplémentaires. Cette conclusion doit ouvrir de nouvelles perspectives, montrant ainsi votre engagement à continuer à progresser dans l'analyse et l'amélioration de vos pratiques et de vos connaissances, en vous appuyant tant sur votre expérience que sur les ressources extérieures.

#### **4. Interactions avec le jury lors de la soutenance :**

Lors de la soutenance, chaque membre du jury commente divers aspects de votre travail (cadre théorique, méthodologie, résultats, qualité de l'écriture, etc.) et pose des questions. Il est possible que des demandes d'approfondissement soient formulées. Traditionnellement, le directeur de recherche intervient en dernier pour témoigner du suivi de votre progression, bien que cela puisse varier.

Il est essentiel de respecter le jury, car il joue un rôle décisif dans l'évaluation finale. Le respect implique également de soumettre votre travail suffisamment à l'avance pour permettre une lecture approfondie. Durant l'échange, écoutez attentivement les remarques et questions sans interrompre. Prenez des notes pour montrer votre intérêt et éviter d'oublier les critiques ou suggestions. Répondez de manière réfléchie et concise ; les réponses claires et directes sont les plus appréciées.

#### **5. La réponse aux questions du jury**

Lors de la seconde phase de la soutenance, l'étudiant est invité à répondre aux questions posées par le jury. Il appartient au jury de préciser si le candidat doit répondre aux questions individuellement ou s'il doit les noter dans leur ensemble afin d'y répondre de manière synthétique.

Il est essentiel d'écouter attentivement le jury pour bien comprendre les questions et prendre un moment de réflexion avant de répondre. En cas de doute ou d'incompréhension, l'étudiant a la possibilité de demander une reformulation afin de s'assurer d'apporter une réponse adéquate.

Il convient d'éviter de répondre de manière détournée, même lorsque la question est inconfortable, car les membres du jury sont généralement conscients de ces tentatives,

même s'ils ne le manifestent pas explicitement. Dans certains cas, ils peuvent même feindre d'accepter la réponse.

Sur le plan non verbal, il est important d'adresser ses réponses à l'ensemble du jury et de ne pas se concentrer uniquement sur un seul membre.

Concernant le contenu, il peut être judicieux de préparer à l'avance les questions probables du jury afin d'y répondre avec précision. Durant l'exposé oral, le candidat peut également choisir de ne pas développer certains aspects secondaires, incitant ainsi le jury à poser des questions sur ces points. Toutefois, cette approche doit être utilisée avec discernement pour que l'exposé conserve une structure logique et inclue tous les éléments essentiels.

## **6. Délibération :**

A la fin des échanges, le jury vous demande de quitter la salle et délibère (entre 5 et 10mn) afin de vous attribuer une note à l'écrit et une note à l'oral. Le jury rédige également un commentaire. L'ensemble est porté sur un procès-verbal qui sera remis à l'administration. Le jury vous rappelle et vous communique son appréciation. Les notes reposent sur des critères comme par exemple : la qualité de la démarche tout au long de la recherche, la qualité de la problématique, du cadre théorique, de la méthodologie, des résultats obtenus et surtout de leur interprétation, la prestation orale, la qualité des échanges avec le jury, la poursuite de votre réflexion, votre prise de recul (sans y mettre votre opinion personnelle mais bien en analysant les données)...

# Bibliographie

- Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Alger: Casbah Université.
- Benichoux, R. (1985). *Guide pratique de la communication scientifique : Comment écrire- comment dire*. Paris : Gaston Lachurié
- Blanc, V., Lacelle, M.-A., Perreault, G., Corno, C., & Roy, É. (2015). *Une approche multidisciplinaire de la recherche en sciences humaines*. Montréal: Chenelière Éducation.
- d'Astous A. (2011), *Le projet de recherche en marketing*, 4ème ed., Montréal: Chenelière Éducation.
- Lindsay, D. (2011). *Guide de rédaction scientifique*. Editions QUAE.
- Guidère, M. (2004). *Méthodologie de la recherche*. Paris: ellipses.
- Jones, R. A. (2000). *Méthodes de recherche en sciences humaines*. Paris: De Boeck Université.
- Leray, C. (2010). *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique* . Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Loubet del Bayle, J.-L. (2000). *Initiation aux méthodes des sciences sociales*. Paris: L'Harmattan.
- Grinschpoun, M. F. (2014). *Construire un projet de recherche en sciences humaines et sociales. Une procédure de mise en lien*. 2ème édition. Enrick B.Editions
- N'DA, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*. Paris: L'Harmattan
- Norimatsu, N., & Cazenave-Tapie, P. (2017). *Techniques d'observation en Sciences humaines et sociales [Communication]*. 52ème Congrès International de la Société d'Ergonomie de Langue Française (SELF), 20-22 Septembre 2017, Toulouse, France.
- N'DA, P. (2015). *Manuel de méthodologie et de rédaction de la thèse de doctorat et du mémoire de master en lettres, langues et sciences humaines*. Paris : L'Harmattan